

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

SATYRE DU XVIII^E SIECLE

Père et mère mépriseras et les verras très rarement ;
De ton mari te railleras avec tous indifféremment ;
La nuit et le jour passeras à jouer ton bien follement ;
Amis et parents livreras pour montrer ton discernement ;
Aucun devoir ne rempliras qu'en cas de divertissement ;
Tes affaires ruineras sans y réfléchir un moment ;
Les dimanches la messe ouïras pour montrer ton ajustement ;
Quand à table tu seras, tu t'y tiendras très longuement ;
Le jour et la nuit tu boiras de tous vins généralement ;
Jamais à Dieu ne penserás et ne le craindras nullement ;
Réflexions tu ne feras, de peur de penser tristement.

(Mme de Maintenon, 1714).

L'ALLIANCE SAINT-JEAN-BAPTISTE
DES
SOCIÉTÉS NATIONALES CANADIENNES-FRANÇAISES
D'AMÉRIQUE

*Conférence par M. Adolphe Ouimet devant l'Union catholique
de Montréal à la séance du 3 mai 1891.*

M. le Président,

MM. les Membres de l'Union catholique,

Ce fut une noble, patriotique et généreuse pensée que celle qui inspira à M. Ludger Duvernay, en 1834, année à jamais mémorable dans nos annales parlementaires, la création dans notre ville, de notre première société nationale, la Saint-Jean-Baptiste.

Entourée de la triple auréole de la religion, du patriotisme et de la charité chrétienne, cette association répondait alors merveilleusement aux aspirations légitimes de tout un peuple, qui, par la voix de la majorité de ses mandataires, venait, comme dernière protestation légale et constitutionnelle, de poser son *ultimatum* au représentant de la couronne britannique, lord Aylmer, en présentant à l'exécutif et faisant accepter, par la Chambre d'assemblée, ses fameuses quatre-vingt-douze résolutions. Unir entre eux tous les Canadiens-Français; leur fournir un motif de réunion afin de se mieux connaître; cimenter l'union qui doit régner entre les membres d'une même famille; promouvoir par toutes les voies légitimes les intérêts nationaux et industriels de la population canadienne du pays et des membres de l'association en particulier; secourir ses membres frappés par l'adversité ou la maladie; les inhumer lorsqu'ils étaient trop pauvres; engager tous ceux qui en feraient partie à pratiquer mutuellement tout ce que l'honneur et la fraternité prescrivent aux enfants d'une même patrie, et, pour l'efficacité et la prospérité de ses travaux, se mettre sous la protection du grand saint Jean-Baptiste,

qu'elle adoptait pour patron et qu'elle se proposait d'honorer solennellement le 24 juin de chaque année, tel était le but de l'association. Pouvait-on en trouver un seul plus en harmonie avec les exigences de l'époque, plus en rapport direct avec les sentiments intimes d'union et de conservation qui dominaient dans le cœur de cette population canadienne-française, qu'un demi-siècle de persécutions, de luttes incessantes n'avaient pu vaincre ni même décourager, puisant dans la grandeur et la sublimité de ses droits, un courage toujours nouveau, une force de plus en plus irrésistible pour la défense d'une cause sainte et sacrée.

Aussi la formation de cette nouvelle Société, dont les tendances et le but cadraient si bien avec les revendications populaires, et qui prêtaient au mouvement national toute la force que donne l'association, fût-elle saluée avec joie par tous les patriotes éclairés qui entrevoyaient, déjà, dans le lointain, les lueurs du terrible incendie, que les dénis de justice, les spoliations, les rapines, l'irresponsabilité, la morgue et l'insolence des favoris du pouvoir, allaient bientôt allumer dans le Bas-Canada.

Pour la première fois l'association Saint-Jean-Baptiste célébra la fête de son saint patron le 24 juin 1834, et, le même jour, il y eut un banquet national dans le jardin de M. John McDonnell, rue Saint-Antoine, sous la présidence de feu le commandeur Jacques Viger, premier maire de Montréal.

La chanson patriotique devenue si populaire : *O Canada, mon pays, mes amours!* fut composée pour la circonstance et chantée à ce banquet par sir G. E. Cartier, alors étudiant en droit. La fête nationale, malgré la gravité des événements politiques de l'époque, continua de se célébrer à Montréal en 1835 et 1836, mais le caractère de gaieté qui avait marqué les réjouissances de sa première démonstration publique, avait fait place à ce sentiment de tristesse indicible qui vous empoigne malgré vous à l'approche des calamités publiques, des bouleversements sociaux.

Pour la troisième fois, son fondateur venait d'être arrêté et incarcéré par le shérif de Montréal. Comme en 1828 et en 1832, son indépendance de caractère, son patriotisme et son franc-parler dans la "*Minerve*" dont il réclamait, depuis 1827, la paternité avec M. A. N. Morin, ce type légendaire de l'honnête politique, du magistrat éclairé, intègre et du parfait chrétien, lui avaient valu cet honneur un peu gênant.

L'autorité sévissait de tous côtés avec rigueur : les destitutions.

et les arrestations se succédaient sans interruption frappant plus souvent les innocents que les coupables.

On semblait avoir à tâche de lasser la patience des patriotes qui, en face de cette politique injuste et agressive, ne purent contenir plus longtemps leur indignation si justement motivée. Les rencontres à main armée des *Fils de la Liberté* et du *Doric Club*, dans les rues de Montréal, furent le prélude du soulèvement populaire.

Les luttes ardentes et patriotiques entamées à la tribune par la parole puissante des Papineau, des Bédard et des Morin, étaient transportées sur les champs de bataille de Saint-Denis et de Saint-Charles.

Vainqueurs à Saint-Denis, les insurgés étaient écrasés sous le nombre des baïonnettes anglaises à Saint-Charles et Saint-Eustache, et le drame sanglant, commencé sur les bords de la rivière Chambly, avait son épilogue lugubre sur les échafauds de Montréal, où mouraient, en chrétiens et en patriotes, nos martyrs politiques de 1837-38. Elu par acclamation, en mai 1837, représentant du comté de Lachenaie, comme un grand nombre de ceux qui avaient été entraînés dans le tourbillon de la tourmente populaire, Duvernay était forcé de s'ex-patrier, son nom ayant été mis en tête de la liste des proscrits pour cause politique.

Il émigrait aux Etats-Unis avec sa famille, choisissant, comme lieu de son séjour, la petite ville de Burlington dans l'Etat de Vermont.

En disant adieu au sol natal, ce grand patriote enlevait à l'association Saint-Jean-Baptiste son âme dirigeante et son plus ferme soutien.

Aussi la société ne donna-t-elle plus, du moment de son départ, aucun signe de vitalité. Son fondateur en avait emporté avec lui dans l'exil le souffle patriotique et national. Dans l'intervalle, le parti orangiste, triomphant de l'insurrection, avait pu établir, en 1840, l'union des deux Canadas, acceptant, par la force des circonstances le principe du gouvernement responsable dont le refus par l'exécutif avait été la cause première de cette agitation.

Ce mouvement qui, en fait, n'eut d'autre gravité que la froide cruauté des vainqueurs, porta des conséquences considérables en cimentant avec le sang des victimes et en consacrant par les souvenirs du meurtre et de la dévastation, la nationalité canadienne combattant cette fois pour sa liberté et son autonomie. Aussi,

quand Duvernay, profitant de l'amnistie accordée aux exilés politiques, laissa Burlington pour revenir au Canada en 1842, retrouva-t-il les esprits et les cœurs plus disposés que jamais à défendre, par toutes les voies légitimes, les nobles aspirations de l'association nationale dont il avait doté son pays en 1834.

Il se mit donc à l'œuvre avec courage et reconstitua, sur des bases plus solides qu'auparavant, sa société, laissant intacts son but national et religieux et le programme complet de ses revendications.

Le succès qui couronna ses travaux fut un puissant encouragement pour les patriotes de Québec, qui, imitant son exemple, fondèrent à leur tour, en 1842, dans la ville de Champlain, leur première société nationale.

Peu à peu l'idée d'association se répandit parmi le peuple et fit des progrès tels que partout où se forma un groupe assez considérable de Canadiens, là, comme à l'étranger, on les vit, à l'exemple de leurs frères des villes du Bas-Canada, se réunir le 24 juin de chaque année autour de la bannière du patron de leur pays, le grand saint Jean-Baptiste, pour demander à Dieu par leurs prières, protection pour leur foi, leur langue et leurs institutions.

Le 28 novembre 1852, la mort nous ravit M. Duvernay.

Le deuil national fit comprendre la perte irréparable que la patrie canadienne venait de subir dans la personne de ce grand citoyen, et la pompe de ses funérailles faites aux frais de l'association, témoigna hautement de la reconnaissance que ses sacrifices et son patriotisme lui avaient justement acquise dans le cœur de ses compatriotes. Après le décès de son fondateur, l'association Saint-Jean-Baptiste s'inspirant du zèle et du dévouement de celui qui l'avait établie, continua sa marche ascendante, ralliant, sous sa bannière dans ses grands jours de fête, les sommités littéraires et politiques de la nation, malgré la diversité des opinions ou des nuances de partis qui souvent les partageaient, alors comme aujourd'hui, en deux camps opposés.

A la tête de toutes les démonstrations religieuses et nationales, elle affirma solennellement et avec un orgueil bien légitime, sa foi et son origine française. Son influence et son prestige étaient indéniables dans le Bas-Canada, mais le fractionnement de ses forces actives avait, en généralisant un peu partout des associations portant son nom, amoindri au dehors son action bienfaisante.

Il y avait, à la vérité, unité de sentiments, mais l'unité de direc-

tion faisait défaut ; pourtant le besoin commençait à s'en faire sentir d'une façon impérieuse.

Dès 1852, le fléau de l'émigration canadienne ravageait d'une manière alarmante les campagnes du Bas-Canada.

C'était par milliers que chaque année nos compatriotes prenaient la route des Etats de la Nouvelle-Angleterre, allant dépenser, au profit d'un élément étranger qui leur était hostile sous tous les rapports, une bonne partie du sang de la nation. On calculait que, dans l'espace des cinq dernières années, la déperdition causée à la population canadienne par l'émigration aux Etats-Unis se chiffrait par plus de 30,000 âmes.

Devant une pareille calamité, des voix autorisées firent entendre le cri d'alarme, le gouvernement s'inquiéta enfin de cet exode qui menaçait de ne cesser que quand la source serait tarie ; on fonda de nombreuses sociétés de colonisation sous la direction de personnes généreuses et dévouées, offrant aux colons des avantages pécuniaires considérables qui les auraient alors rendus fortunés, si les autorités leur eussent accordé ce qu'ils demandaient depuis si longtemps : des chemins et des voies de communications avec le monde civilisé.

Tous ces efforts patriotiques ne réussirent qu'à retarder momentanément la marche de ce mal qui semblait inguérissable et ceux qui avaient suivi le mouvement depuis cette époque, ne furent pas étonnés d'apprendre, après la guerre des Etats-Unis, que 40,000 Canadiens avaient marché dans les rangs des armées du Nord. Nouvelle Rachel, la société Saint-Jean-Baptiste n'avait plus qu'à pleurer sur l'absence de ses enfants qu'elle croyait perdus à jamais.

Dans les banquets nationaux on buvait encore à la santé de ces frères absents dont on n'espérait plus le retour au pays natal.

Et, cependant, Messieurs, fait que l'on peut considérer comme providentiel, cette population errante et vagabonde, sans chefs, sans direction, je pourrais ajouter sans boussole, s'était spontanément arrêtée dans sa marche.

Sans plan préconçu, elle était allée planter ses tentes dans quelques Etats américains seulement, évitant, par un instinct naturel de prudence et de conservation, les grandes villes, pour se fixer en certaines localités pas trop peuplées et assez voisines les unes des autres pour, à un moment donné, se prêter un mutuel appui.

Peu à peu, grâce à cette tendance innée chez elle de se grouper par affinité d'origine ainsi qu'au courant toujours renouvelé d'émigrants qui, chaque année, venait accroître son nombre, elle avait réussi

à former quelques centres canadiens, que la proximité de leur pays, la facilité et la fréquence des communications, aidèrent à conserver les mœurs, la langue et l'esprit national.

La communauté d'habitudes et d'origine les tint unis, la maison de Dieu les rassembla, et la société Saint-Jean-Baptiste dont ils avaient conservé religieusement le souvenir, acheva de maintenir et de resserrer leur faisceau.

Ce ne fut pas toutefois sans combats et sans sacrifices qu'ils réussirent à conserver l'homogénéité qui est le caractère distinctif de notre race.

Illettrés pour la plupart, et, sauf quelques rares exceptions, tous d'une humble condition, n'ayant ni protecteurs, ni défenseurs, privés enfin de tous moyens de résistance, ils luttèrent pour le maintien de leur foi, la conservation de leur langue avec une persévérance telle et un courage si indomptable, qu'ils finirent par triompher des sarcasmes, des railleries et des séductions de leurs ennemis.

Se prêtant un mutuel et cordial appui, ils réussirent, par suite de la force de leur expansion naturelle, à s'implanter solidement dans le sol américain projetant au loin dans toutes les directions leurs vigoureuses racines.

C'est la constatation autorisée de ce fait que nous en donna en 1859, M. Rameau, ce Français distingué dont le nom sera toujours regardé parmi nous, comme la personnification de la loyauté et du dévouement à notre race, dans son remarquable ouvrage *'La France aux Colonies'*, œuvre de patriotisme, de patience et d'érudition bien propre à racheter à nos yeux, par les sacrifices désintéressés de l'un de ses enfants, les défaillances coupables de l'ancienne mère patrie.

Durant deux années entières, il avait, avec une ardeur et un zèle qui ne se démentirent jamais, parcouru les deux rives de notre Saint-Laurent, interrogeant, examinant nos registres et nos archives pour y trouver les matériaux qui devaient contribuer à l'édification d'un ouvrage essentiellement national.

Non content d'étudier les progrès de la race française au Canada, il voulut connaître et toucher du doigt ceux qu'elle avait pu accomplir dans les Etats de l'est et de l'ouest de la République américaine.

Des confins du Nouveau-Brunswick jusqu'aux extrémités des montagnes Rocheuses, il suivit pas à pas l'empreinte des traces des premiers pionniers français, ne comptant pour rien des sacrifices pécuniaires considérables, la perte d'un temps précieux et parfois des

fatigues excessives. Certes, si un étranger était en droit pour services rendus à notre pays, d'être admis membre honoraire de la Saint-Jean-Baptiste, c'était bien M. Rameau, et, sa nomination de président d'honneur en 1888 lors de sa dernière visite à Montréal, ne soldait encore qu'imparfaitement le tribut d'hommage et de reconnaissance que son œuvre nationale lui avait mérité de la part des Canadiens-Français de l'Amérique entière.

Parlant de la position où il avait trouvé alors les groupes canadiens-français répandus, çà et là, dans la vaste étendue des Etats-Unis, il disait :

“ L'idée mère d'un lien général entre tous les groupes français de l'Amérique, et de leur conservation par un appui mutuel, l'idée à laquelle nous en avons appelé déjà à propos des Acadiens, est contenue dans la société Saint-Jean-Baptiste ; il suffirait d'en développer l'application par la création de relations plus fréquentes et plus étroites entre ces groupes isolés et le foyer central.

“ Ainsi seraient, par exemple, l'établissement de quelque députation et visite périodique semblable à celle qui fut faite, il y a quelques années, aux Canadiens du Détroit ; la publication d'un journal spécial, organe de la société et qui serait le signe visible du lien qui rattacherait tous les groupes canadiens entre eux et avec le Canada lui-même ; et, lors même que de temps à autre, quelques émigrants échapperaient aux courants généraux pour se rendre en ces districts, il n'y aurait là rien de fâcheux, bien au contraire, ils entretiendraient d'une manière plus intime l'union et les relations de la mère patrie avec les colonies sorties de son sein. De cette façon, il ne serait nullement impossible de maintenir, dans un certain nombre de groupes canadiens aux Etats-Unis, la langue et les mœurs nationales, et, tout en se conservant ainsi, plusieurs pourraient même se développer par leur propre force et former des cantons peuplés de Franco-Canadiens, se soutenant par leur masse suffisante et leurs relations conservées avec la mère-patrie ”

N'est-ce pas, Messieurs, que ces sages avis, ces conseils éclairés devaient, par leur application pratique dans un temps plus ou moins rapproché, remplir parfaitement le but national du fondateur de l'association Saint-Jean-Baptiste, en unissant entre eux tous les Canadiens ; en leur fournissant des motifs de réunion, des occasions de fraterniser et de se mieux connaître et en cimentant, par là, l'union qui doit régner entre les membres d'une même famille et les enfants d'une même patrie.

Cette grande idée de l'auteur de "*La France aux Colonies*" tarda, pendant plusieurs années, à porter ses fruits et ce ne fut, à proprement parler, qu'aux époques mémorables de 1874, 1880 et 1884, que l'on vit, avec joie et satisfaction, des personnages éminents élever la voix pour appeler de tous leurs vœux la réalisation prochaine de cette union des cœurs, des esprits et de toutes les forces actives de la nation canadienne.

Soit l'effet des circonstances, soit l'absence d'une direction pratique, soit la multiplicité des détails qui, au premier examen, semblaient en rendre le fonctionnement d'une exécution, sinon impossible du moins très difficile, ce projet grandiose n'eut qu'un succès éphémère, celui que produit l'enthousiasme du moment.

Toutefois, en tenant compte des opinions exprimées par les délégués américains au sujet du plan de réorganisation des sociétés nationales, proposé par l'hon. T. J. J. Loranger, président de l'association, à la dernière séance du congrès tenu en juin 1884, dans la salle du Gesu, à l'occasion des noces d'or de la Saint-Jean-Baptiste, il fut alors facile de constater que l'idée d'une alliance rencontrait le vœu général, et que, s'il y avait dissidence de sentiments sur les questions de détail, il n'en existait aucune sur le principe fondamental de cette grande pensée patriotique.

Depuis cette époque j'avais pu personnellement m'assurer que cette idée avait fait des progrès sérieux dans les centres canadiens aux Etats-Unis, et qu'on désirait impatientement le moment où nous pourrions tous nous entendre sur une base commune pour ne former, de toutes nos sociétés nationales d'Amérique, qu'une seule association Saint-Jean-Baptiste.

Aussi, quand la mort vint frapper si soudainement dans la pleine maturité de son talent, de son intelligence et de son patriotisme, l'hon. T. J. J. Loranger, et que, par la bienveillance de mes compatriotes, je fus appelé à l'honneur insigne de le remplacer dans le fauteuil présidentiel de l'association, mon premier acte administratif fût-il dirigé vers la réalisation de ce projet d'alliance qui avait été l'objet de la plus vive sollicitude chez mon illustre prédécesseur.

Le 15 juin 1886, à la séance d'installation des dignitaires de l'association, on nommait un comité composé du regretté sénateur Trudel, du recorder de Montigny, de J. X. Perrault et du président de la Saint-Jean-Baptiste, spécialement chargé du soin de mettre à l'étude le grand projet de l'alliance nationale des sociétés Saint-Jean-Baptiste d'Amérique.

Après deux mois d'études, de travaux sérieux, de discussions nombreuses et animées, ce comité soumettait au bureau de régie le projet suivant, qu'il adoptait et qu'il recommandait à l'association comme base de l'Alliance :

Alliance nationale des sociétés Saint-Jean-Baptiste d'Amérique

I.—NOM

Il est créé par les Canadiens-Français d'Amérique une association ayant nom *Alliance nationale des sociétés Saint-Jean-Baptiste d'Amérique*.

II.—BUT

Le but de l'*Alliance* est :

- 1o De maintenir intacts nos institutions, notre langue et nos lois ;
- 2o De réunir, sous ses drapeaux, tous les Canadiens-Français d'origine, le jour de la fête nationale ;
- 3o D'obtenir pour la race française sa juste part d'influence en Amérique ;
- 4o De veiller aux intérêts de ses nationaux réunis en une organisation puissante ;
- 5o De procurer aux groupes canadiens des Etats-Unis et du Canada, des prêtres, des religieuses et des hommes de profession de leur origine ;
- 6o De les aider à créer des missions, des écoles françaises, des sociétés nationales et de secours mutuels ;
- 7o De diriger, dans des centres où ils trouveront de l'emploi, nos compatriotes qui sont forcés d'émigrer ;
- 8o De faciliter leur rapatriement en les dirigeant dans les centres de colonisation les plus favorables et en leur trouvant de l'emploi dans nos villes manufacturières ;
- 9o De faire un recensement approximatif de la population canadienne-française ainsi qu'un rapport annuel des progrès réalisés ;
- 10o D'élever des statues aux hommes distingués qui ont illustré notre histoire ainsi qu'un monument national au siège de l'association.

III.—MEMBRES

Sont membres actifs ou d'honneur tous les membres catholiques des sociétés Saint-Jean-Baptiste d'Amérique.

IV.—CONTRIBUTION

La contribution est volontaire et fixée par l'exécutif de l'*Alliance*. Pour les officiers d'honneur, la contribution annuelle est de \$5.

V.—DIVISIONS

Les divisions territoriales comprennent :

- 1o Les diocèses de la province de Québec ;
- 2o Les provinces de la Confédération ;
- 3o Les Etats de l'Union américaine.

VI.—OFFICIERS D'HONNEUR

Pourront être nommés, au scrutin secret, par l'exécutif de l'association :

1o *Trois présidents d'honneur*, choisis parmi les lieutenants-gouverneurs ou anciens lieutenants-gouverneurs, les archevêques, les juges de la cour suprême ou les juges en chef de la cour d'appel ;

2o *Des vice-présidents d'honneur*, choisis parmi les évêques, les sénateurs, les conseillers législatifs, les anciens ministres, les juges, les anciens présidents de l'*Alliance*, ainsi que les anciens présidents des associations Saint-Jean-Baptiste de Montréal et de Québec, les décorés du Saint-Siège et de France.

VII.—EXÉCUTIF

L'exécutif de l'*Alliance* comprend les présidents, secrétaires, trésoriers et commandants de division qui éliront au scrutin secret :

Un président de l'*Alliance* ;

Trois vice-présidents ;

Trois secrétaires ;

Trois commandants ;

formant, tous ensemble, l'exécutif de l'*Alliance*. Ces officiers seront répartis dans les trois grands territoires de l'*Alliance*, comprenant : 1o Montréal et les provinces de l'ouest ; Québec et les provinces de l'est ; 3o les Etats-Unis d'Amérique.

VIII.—BUREAU DE DIVISION

Le bureau de chaque division comprend les présidents, secrétaires, trésoriers et commandants des sociétés comprises dans la division, qui éliront au scrutin secret :

Un président de division ;

Deux vice-présidents de division ;

Un secrétaire de division ;

Un trésorier de division ;

Un commandant de division.

formant, tous ensemble, le bureau de division.

IV.—SOCIÉTÉS SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les sociétés Saint-Jean-Baptiste existantes, ou celles qui seront créées à l'avenir, ont pleins pouvoirs de s'organiser selon les besoins de leur localité ; elles conservent leur entière liberté d'action ainsi que tous les droits et privilèges de leur propre constitution. Elles entrent de droit dans l'*Alliance* nationale par simple déclaration et en déléguant leurs président, vice-président, secrétaire-trésorier et commandant auprès du bureau de la division territoriale dont elles font partie.

X.—POUVOIRS DE L'EXÉCUTIF DE L'ALLIANCE

L'exécutif de l'*Alliance* est investi de tous les pouvoirs nécessaires à l'administration générale de l'association. Il communique ses instructions aux sociétés par l'intermédiaire des bureaux de division. Il prend l'initiative de toutes les mesures nécessaires pour accomplir le but de l'*Alliance*. Chaque année, un rapport général, dans chacun des grands territoires de l'*Alliance*,

est présenté par le président, le vice-président, le secrétaire, le trésorier et le commandant, qui en ont plus spécialement l'administration et la surveillance.

XI.—DURÉE DES CHARGES

Les différents officiers restent en charge jusqu'à la nomination de leurs successeurs.

XII.—ORGANISATION

L'organisation de l'exécutif de l'*Alliance* se fait immédiatement après la célébration de la Fête nationale. Celle des bureaux de division se fait aussitôt que possible après le premier de janvier.

Un comité, chargé de l'organisation provisoire de l'*Alliance*, sera nommé par l'Association Saint-Jean-Baptiste, de Montréal, afin d'en faciliter l'exécution immédiate, soit au Canada, soit aux États-Unis.

XIII.—FÊTE NATIONALE

La célébration de la fête nationale se fait le 24 juin à l'endroit choisi par l'exécutif de l'*Alliance*.

XIV.—SIÈGE

Le siège principal de l'*Alliance* est à Montréal.

Quelques jours après, le 29 mars suivant, l'association Saint-Jean-Baptiste, réunie en assemblée générale, acceptait, en son entier à l'unanimité des voix, ce projet, et se constituait immédiatement en division de l'alliance nationale des sociétés Saint-Jean-Baptiste d'Amérique. L'entrée en était faite dans ses archives ainsi qu'en tête de ses statuts et règlements de 1886.

Le premier pas vers l'accomplissement de ce vaste plan était fait dans la bonne direction et le comité, qui l'avait préparé, pouvait assurément s'estimer heureux d'avoir pu si bien débiter pour le succès définitif de cette grande œuvre.

Mais pour consolider les bases de ce grandiose projet, il fallait la coopération active et l'assentiment plein et entier des sociétés canadiennes aux États-Unis, et Dieu seul sait l'époque où il nous aurait été possible de l'obtenir, quand, par une heureuse coïncidence, l'association reçut l'invitation d'assister à la grande convention nationale à Rutland, Vermont, et de participer en même temps à la célébration de la fête Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin 1886.

La remise de notre fête patronale, votée unanimement par suite des tristes résultats de la variole et de deux inondations presque successives dans notre cité, nous permit alors d'accepter, avec joie, cette invitation fraternelle.

Une délégation composée des membres du comité qui avait pré-

paré le projet de l'alliance, fut nommée pour assister à la convention de Rutland, et il fut aussi décidé que, comme marque de sympathie envers nos frères des Etats-Unis, la société irait en corps fêter la Saint-Jean-Baptiste à ce dernier endroit.

On connaît le succès qui couronna les efforts des délégués dans cette mémorable convention de Rutland, où dix Etats, renfermant un chiffre approximatif de 600,000 Canadiens, avaient envoyé 650 de leurs citoyens les plus éminents pour les y représenter. Après les explications données aux délégués présents, par le président du comité de l'alliance, ainsi que par M. J. X. Perrault, l'un de ses membres, sur son but et son organisation, la lecture du projet en fut faite à la convention, qui nomma un comité spécial pour l'étudier et faire un rapport.

Après de sérieuses conférences dans trois réunions successives, ce comité en vint à la conclusion de l'adopter en son entier, sauf la modification que l'on apporta dans son nom, que l'on changea en celui de "Alliance Saint-Jean-Baptiste des sociétés nationales canadiennes-françaises d'Amérique." On voulait, par ce moyen, atteindre et faire entrer dans l'alliance, une foule de sociétés nationales qui réunissaient, aux Etats-Unis, tous les Canadiens de certaines localités, mais qui n'étaient pas sous le vocable de saint Jean-Baptiste.

Son rapport présenté à la convention fut unanimement ratifié, et, conformément à la résolution qui en proposait l'adoption, le major Edmond Mallet était élu président général provisoire pour la première année de la division comprenant le territoire des Etats-Unis, avec droit et pouvoir de nommer ses officiers généraux.

A la cinquième séance de la convention, M. le major Mallet, de par l'autorité de sa nouvelle charge, choisissait comme officiers généraux provisoires, de la division des Etats-Unis, les délégués dont les noms suivent : Hon. Dr L. J. Martel, de Lewiston, Maine, 1er vice-président ; Dr Omer Larue, de Putnam, Connecticut, 2me vice-président ; Benjamin Lanthier, rédacteur-proprétaire du *National* de Plattsburg, New-York, secrétaire ; J. D. Blanchard, de Southbridge, Massachusetts, trésorier ; Pierre Primeau, de Lake Linden, Michigan, commandant ; le Rév. F. X. Chagnon, de Champlain, New-York, aumônier.

Ce bureau provisoire ne pouvait manquer d'obtenir l'approbation générale, car, les hommes distingués qui le composaient, tous patriotes éprouvés, étaient on ne peut mieux doués sous tous les rapports pour imprimer au zèle et au dévouement de leurs compatriotes

américains, une direction plus pratique, plus sûre, et plus efficace pour l'avenir. L'un des plus grands mouvements nationaux en faveur de notre race sur ce continent, appartenait désormais, par sa réalisation, au domaine de l'histoire.

“ Ce grand projet d'unification de toutes nos sociétés nationales canadiennes-françaises d'Amérique, disait le *Canadien* de Saint-Paul, “ à la date du 15 juillet 1886, est plein de magnifiques et réalisables promesses pour l'avenir de notre race sur ce continent ; il doit “ son origine au sentiment du plus pur patriotisme qui puisse faire “ battre le cœur du Canadien-Français.

“ L'idée mère de ce projet est de grouper solidement, autour de “ l'étendard national et religieux, toutes nos forces éparses dans “ l'Amérique du Nord, pour nous protéger, nous soutenir mutuellement et nous faire marcher forts et unis, la main dans la main, vers “ l'accomplissement de la glorieuse mission que la Providence nous “ a départie en Amérique. En Canada, le projet a déjà reçu l'approbation de la mère de toutes nos sociétés nationales, la Saint-Jean-Baptiste, de Montréal ; la convention de Rutland, après mûres délibérations, l'a aussi ratifié et adopté à l'unanimité après avoir “ entendu l'exposition, que nous en ont faite Messieurs les délégués “ de Montréal.

“ Nous le livrons maintenant avec confiance à l'appréciation de “ nos lecteurs, persuadé d'avance qu'ils l'approuveront eux aussi “ ainsi que tous les Canadiens de l'Ouest, et lui donneront leur concours et leur plus cordial appui, quand viendra le temps de former, “ sous peu, notre organisation générale dans cette partie des Etats- “ Unis.”

Mais il ne suffisait pas d'admettre l'excellence et la nécessité du projet de l'alliance, il fallait en assurer le fonctionnement partout où l'influence de nos sociétés nationales se faisait sentir.

Les Etats-Unis se modelant sur nos données, avaient formé leur bureau provisoire, et, à notre exemple, ils devaient chercher à faire adopter, dans leurs divisions respectives, les règlements de l'alliance. De notre côté, il était indispensable de compléter, dans le diocèse de Montréal, qui comptait alors 165 paroisses, l'organisation, déjà permanente dans les 14 paroisses de la ville, et, pour les fins de l'unité d'action, d'obtenir en faveur du projet de l'alliance, le consentement des sociétés sœurs des autres diocèses de la province.

La tâche était ardue et laborieuse, mais d'une exécution beaucoup plus difficile aux Etats-Unis que chez nous, où, déjà, depuis grand

nombre d'années, dans toutes les vieilles paroisses du Bas-Canada, on connaissait l'existence de sociétés Saint-Jean-Baptiste, plus ou moins nombreuses et actives.

Pour l'exécution de ce travail d'organisation, nous comptions tout spécialement sur le concours indispensable de notre clergé, qui, dans toutes nos causes religieuses et nationales, nous avait offert appui et protection. Notre attente de ce côté ne fut pas déçue, car, lorsque de retour de Rutland, nous allâmes présenter nos hommages aux éminents prélats canadiens dont le souverain Pontife venait de récompenser d'une manière si insigne, les vertus, la science et le zèle apostolique, on nous donna partout des marques sensibles de sympathie et d'encouragement.

La perspective d'un succès définitif n'était donc plus douteuse, et, quand en janvier 1887, je laissai la présidence, mon successeur n'avait plus qu'à continuer, avec énergie et persévérance, le travail déjà commencé sous d'aussi heureux auspices.

Au mois de mars de la même année, le président de l'association M. le Dr. E. P. Lachapelle, lança, au nom du bureau provisoire de l'alliance pour la division territoriale de Montréal, une proclamation invitant toutes les sociétés nationales de la province de Québec et des Etats-Unis faisant partie de l'alliance, à un grand congrès qui allait se tenir en cette ville, le 24 juin, alors prochain.

On devait d'abord procéder à l'organisation permanente par l'élection des officiers généraux, puis discuter ensuite les moyens les plus avantageux de promouvoir les intérêts nationaux de l'alliance.

Quoique la commission provisoire d'organisation de la division de Montréal se fût assuré, pour la réussite de sa démonstration, le concours sympathique de Son Eminence le cardinal Taschereau et des officiers d'honneur de l'alliance, son appel n'eut pas l'effet désiré. Il était à coup sûr prématuré, car, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, les travaux d'organisation des bureaux provisoires, de l'alliance se trouvaient très incomplets.

De plus, la rédaction de cette proclamation semblait avoir été, dans une certaine partie, mal inspirée. Inviter les officiers des différentes sociétés nationales du Canada et des Etats-Unis à prendre part dans un congrès avec voix consultative et non délibérative, était bien de nature à blesser les susceptibilités légitimes d'un chacun, et surtout celles de ceux qui, après discussion, avaient, l'année précédente, à Rutland, voté le projet d'alliance. Aussi, comme conséquence de cette irréflexion et de cette maladresse, qu'un zèle intempestif pouvait

seul excuser, le nombre de ceux qui répondirent à cette invitation fut très minime, et le congrès fût, pour cause, forcément ajourné à une date indéterminée. Ce mouvement mal calculé produisit, chez nos frères des Etats-Unis, une certaine froideur qui se manifesta chez plusieurs en plaintes amères, et le travail d'organisation, si heureusement inauguré à la convention de Rutland, en éprouva un retard qui eût pu devenir fatal, si nos compatriotes canadiens des Etats-Unis, imposant silence à leurs griefs légitimes pour n'écouter que la voix du devoir, n'eussent recommencé, avec plus d'ardeur que jamais, leur travail ingrat mais ayant un vrai mérite.

En juin 1888, avait lieu à Nashua, New-Hampshire, la 17^e convention nationale des Canadiens-Français des Etats-Unis. Ce fut la manifestation la plus imposante que le patriotisme canadien-français ait enregistré dans ses annales nationales, depuis qu'il s'est implanté sur le sol américain. Le gouverneur du New-Hampshire, le sénateur et les représentants au congrès de cet Etat, y assistaient, et, n'eût été la coïncidence de l'ouverture de la convention démocratique qui devait se tenir à Saint-Louis pour le choix du président, le 26 juin, date fixée pour la convention canadienne, le premier magistrat de la République américaine, Grover Cleveland, aurait rehaussé de sa présence l'éclat de ses délibérations et la pompe de ses fêtes. Dans la lettre qu'il adressa, le 20 juin 1888, à M. L. Lussier, président du comité de la convention, après avoir exprimé ses regrets de ne pouvoir assister à cette belle démonstration, il en prend occasion pour rendre justice aux qualités morales et intellectuelles des Canadiens-Français des Etats-Unis, les reconnaissant comme un élément important et respectable parmi ceux qui forment la population américaine.

Une semblable déclaration, venant de la plus haute autorité du pays, est la reconnaissance implicite de la nation canadienne dans la République voisine. Assurément, nos frères de là-bas méritent bien un tel témoignage, car, rarement si jamais, on n'avait vu, aux Etats-Unis, un pareil déploiement de forces de la part d'une seule nationalité.

Dix-sept Etats de la République américaine, comptant 300 sociétés nationales et une population canadienne de 850,000 âmes, y étaient représentés par plus de 1,000 délégués parmi lesquels figuraient, au poste d'honneur, 80 membres du clergé catholique et 15 propriétaires-rédacteurs de journaux français.

Tous ceux qui ont eu le bonheur d'assister à cette grandiose démonstration en garderont, dans leur cœur, l'impérissable souvenir.

Dans le programme de discussions, le premier sujet soumis à l'attention des délégués, fut l'alliance nationale dont l'opportunité fut encore une fois décidée dans le sens affirmatif par le vote unanime de la convention, après les discours éloquentes de MM. Dubuque, Dr de Granpré, Lord, Guillet et Larue.

On nomma ensuite une commission *ad hoc* pour suggérer les bases sur lesquelles cette alliance devait être établie aux Etats-Unis. A la cinquième séance de la convention, la commission faisait son rapport, et M. P. C. Harbour, de Chicago, en donnait lecture à l'assemblée. Ce rapport très élaboré, laissait intacts le nom et le but de l'alliance qu'il recommandait chaleureusement ; les seules modifications qui y étaient apportées avaient trait aux détails de l'organisation dans les différents Etats, où, cependant, le nombre des officiers fixé dans le projet primitif, restait le même. Après discussion, la convention l'adoptait *in toto* sans voix dissidente, et la commission chargée d'étudier la question de l'alliance était autorisée à choisir les membres du comité général.

Vers la fin de cette même séance, après s'être consultée, elle faisait connaître le choix des officiers du Bureau fédéral de l'alliance pour la division territoriale des Etats-Unis, et qui étaient les suivants : Président, Dr. L. J. Martel, de Lewiston ; 1er vice-président, H. A. Dubuque, de Fall River ; 2ème vice-président, J. H. Guillet, de Lowell ; secrétaire, Emile H. Tardivel, de Lewiston ; trésorier, J. D. Blanchard, de Southbridge ; commandant, Dr Omer Larue, de Putnam.

Avant de clore définitivement les délibérations sur cette question capitale, la convention de Nashua fit proposer, par M. J. A. Vannier, de Marquette, Michigan, la résolution suivante :

“ Résolu qu'un vote de remerciements soit enregistré dans les archives de cette convention, comme témoignage d'appréciation des travaux qui ont été faits au sujet de l'alliance nationale par le comité provisoire dont M. Adolphe Ouimet, de Montréal, présent à cette convention, était le président à la convention de Rutland en 1886.”

Cette résolution appuyée par M. Pierre Primeau, de Houghton, Michigan, fut adoptée à l'unanimité. Cette marque de gratitude, en une circonstance aussi solennelle, de la part d'une telle assemblée, vengeait noblement le comité de l'alliance nationale de l'association Saint-Jean-Baptiste, de Montréal, des injures d'une certaine presse dont le patriotisme égoïste et jaloux se refusait à contribuer à la

mise en opération de ce grand projet, du moment qu'elle n'y trouvait plus son intérêt politique et la glorification personnelle de ses rédacteurs.

En 1893, date de l'ouverture de l'Exposition colombienne, se tiendra, à Chicago, la 18ème convention nationale des Canadiens-Français des Etats-Unis.

Dans la proclamation, que le comité provisoire de cette convention a publié dans tous les journaux français d'Amérique, le plan de l'alliance nationale doit y recevoir sa sanction finale par une organisation permanente et durable.

Nos frères des Etats-Unis, qui travaillent, avec le zèle qu'on leur connaît, à la mise en opération de ce vaste projet dans leurs divisions territoriales respectives, seront, je n'en ai aucun doute, sauf quelques rares exceptions, motivées par l'étendue de certains Etats et le manque de concentration des groupes canadiens qui les habitent, tous prêts à l'époque indiquée. Le serons-nous, Messieurs ? C'est cette incertitude qui m'alarme, c'est cette crainte qui m'effraie et qui justifie en ce moment l'opportunité de ce travail sur l'alliance nationale.

Toutefois, je ne désespère pas et j'ose même l'espérer, si les membres de l'association Saint-Jean-Baptiste, se rappelant leurs déclarations officielles en 1886, veulent bien secouer l'apathie et rompre le mutisme absolu dans lequel ils se sont renfermés depuis 1888, au sujet de l'alliance, pour consacrer enfin à l'édification de cet autre monument national la même somme d'énergie, de zèle et de dévouement dont il nous ont donné dans ces dernières années les preuves irrécusables, en faveur d'une entreprise à coup sûr méritoire, mais d'une importance secondaire comparée à celle qui nous réclame tous présentement. Certes, ce n'est pas moi qui viendrai mettre des entraves à la réalisation de ce projet de construction d'un édifice national.

Je ne saurais désirer la gêne et la pauvreté pour une Société qui m'est chère sous tous les rapports, quand la générosité de ses membres peut lui apporter le confort et la richesse.

Au reste, les auteurs du projet de l'alliance, au paragraphe 10 de son but, avaient songé à l'édification d'un monument national, non pas seulement pour l'association Saint-Jean-Baptiste, de Montréal, mais bien pour toutes les sociétés nationales canadiennes françaises d'Amérique.

Ils comptaient que les contributions volontaires, des 400,000

membres de l'alliance, toutes minimales qu'elles pourraient être, suffiraient amplement au bout de quelques années, à réaliser ce projet d'une manière imposante et même grandiose. On a jugé convenable d'adopter ici un moyen de perception plus prompt et qui semble plus sûr. Souhaitons qu'il produise, le plus tôt possible, les heureux résultats que l'on en attend, afin que, tous ensemble, nous puissions ensuite travailler à remplir le but de l'alliance, qui n'est autre que celui de l'association Saint-Jean-Baptiste par l'union complète entre les enfants d'une même famille, le maintien de nos institutions, de notre langue et de nos lois, et l'obtention, pour notre race, de sa juste part d'influence en Amérique.

Eh, Messieurs, peut-on dire aujourd'hui en face des lâchetés et des trahisons du passé, du fanatisme, des faiblesses et des défaillances du présent, qu'il faille envisager sans crainte les dangers et les luttes de l'avenir !

Notre langue n'est-elle pas de fait proscrite au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest ; et nos compatriotes du diocèse de Saint-Boniface ne voient-ils pas, depuis déjà plus d'une année, leurs droits de pères et de catholiques indignement foulés aux pieds, malgré les garanties de l'acte fédéral de 1870, par une majorité anglaise et protestante !

De tous côtés l'hydre du fanatisme de race et de croyance dresse la tête et lance son venin au Manitoba, dans Ontario, comme dans Québec.

Que dire de cette croisade hypocrite organisée tout récemment contre l'illustre Compagnie de Jésus, par des sociétés et des feuilles protestantes, au sujet d'un acte de restitution bien tardive que le gouvernement provincial venait d'accomplir à la satisfaction de sa conscience, et à l'honneur de son nom de catholique !

Et cependant depuis 1800, l'élément protestant avait nourri grassement ses instituteurs et maintenu solidement ses écoles avec les revenus des biens dont les enfants de saint Ignace avaient été injustement spoliés par la couronne anglaise !

Que penser de cet acte fédéral incorporant tout dernièrement la secte politico-religieuse des orangistes, que le prince de Galles avait formellement refusé de rencontrer à Kingston en 1860, et que, jamais en Angleterre, aucune législation n'a reconnue comme société digne de parader au grand jour dans les démonstrations publiques ! Après un pareil précédent, M. Dalton McCarthy, le chef des treize députés au dernier Parlement d'Ottawa, peut bien espérer, qu'avec un peu

de persévérance et en attisant le fanatisme de race de ses compatriotes, il finira par faire disparaître la langue française de nos statuts fédéraux, suivant la déclaration publique qu'il en a faite tout dernièrement devant les loges orangistes d'Ontario.

Sans doute, ces ennemis de notre nationalité et de notre foi sont dangereux et redoutables, mais le seraient-ils autant, je vous le demande, si l'orgueil, la cupidité, l'indifférence religieuse, l'esprit de parti, les rivalités politiques, l'égoïsme et la jalousie ne flétrissaient, parmi les nôtres, de leur souffle empoisonné, les plus beaux caractères comme les plus nobles aspirations ? Oui, il faut l'avouer, comme aux temps de Moïse, le veau d'or a ses adorateurs qui, rampants et à genoux, lui prostituent leurs talents et leurs plus belles facultés ; les consciences sont dévoyées, les intelligences faussées et le cœur n'a plus ces battements puissants que provoquent les grandes et généreuses actions. Est-ce à dire pour cela que, devant cet affaissement moral et intellectuel, il nous faille, secondant les desseins des ennemis de notre nationalité, assister impassibles à l'éroulement de nos espérances et de nos légitimes revendications, et laisser aller à la dérive l'arche sainte qui porte, dans ses flancs, nos traditions, nos institutions, notre langue et nos libertés ?

Assurément, ce serait renier tout un passé de sacrifices et de combats glorieux, et les hommes de cœur à qui seul appartient l'avenir, et, grâce à Dieu, ils sont encore nombreux parmi nous, viendront tous, sous l'impulsion d'un même sentiment, se ranger sous l'étendard national et briser les idoles du jour afin qu'Israël se relève.

Oui, Messieurs, c'est par l'effet de notre travail collectif, l'action simultanée des forces actives de notre patriotisme et de nos intelligences que nous pourrions consolider cette œuvre incomparable tant par la force du nombre que par celle de l'influence prépondérante qu'elle doit exercer dans l'avenir.

Ce sera pour nous le moyen, et c'est le seul pratique, de seconder les vues de la Providence dans la mission qu'elle a dévolue à notre race sur ce continent américain. Car, ne l'oublions pas, la conservation du peuple canadien dans sa foi et sa langue maternelle, son prodigieux accroissement par l'expansion naturelle de sa vitalité propre, son implantation profonde dans le sol où il se fixe, son attachement proverbial aux usages et coutumes de ses ancêtres, sa position exceptionnelle de solidité et de stabilité au milieu des populations étrangères qui l'environnent, et dont la croyance,

l'origine et les mœurs sont tout l'opposé de ce qu'il croit, parle et pratique, tous ces faits constituent autant de phénomènes merveilleux que l'intervention divine seule peut expliquer.

Aussi ce précepte chrétien : " Aide-toi, le ciel t'aidera ", semble-t-il avoir, pour nous plus que pour tous les autres, une application spéciale.

Aidons-nous donc, et le ciel nous aidera à mettre en opération d'une manière pratique, solide et durable, cette grande alliance nationale que la religion et le patriotisme font resplendir d'un si vif éclat.

Que vous tous, Messieurs, acheviez, par votre dévouement patriotique, votre travail intelligent, de consolider les bases de ce grand monument national destiné, dans un avenir peu éloigné, à sauvegarder nos libertés religieuses et politiques, à promouvoir nos intérêts matériels et sociaux, et à garantir, à notre race, la juste part d'influence qui lui appartient sur cette terre d'Amérique, qu'elle a jadis arrosée et fécondée du sang de ses martyrs, de ses héros et de ses grands patriotes.

ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

SUR LE

FORT JACQUES-CARTIER ET LA "PETITE-HERMINE"

I

HISTORIQUE DU FORT JACQUES-CARTIER

1535-1635

Avant de mettre ses navires en hivernage, en septembre 1535, Jacques Cartier avait jugé prudent de faire une exploration minutieuse de la rivière Sainte-Croix (1).

L'auteur du *Brief Récit* est très explicite à ce sujet : " Au bout d'icelle (île d'Orléans) trouvasmes, dit-il, un affoure d'eau fort beau et plaisant, auquel lieu y a une petite rivière, et hable de barre marinant de deux à trois brasses, que trouvasmes lieu à nous propice pour mettre nos dicts navires à sauveté. Nous nommasmes ledit lieu Sainte-Croix, parce que ledit jour y arrivasmes " (2). C'était en effet le 14 septembre, jour où l'Eglise célèbre la fête de l'Exaltation de la sainte Croix.

Afin de pouvoir guider plus sûrement ses vaisseaux, Jacques Cartier fit planter des balises dans cette rivière, dont le cours était obstrué par des cailloux et autres obstacles (3).

(1) Les Récollets l'appelèrent plus tard rivière Saint-Charles, en l'honneur de leur puissant protecteur, messire Charles des Boues, grand-vicaire de Pontoise. C'est le *Cabir-Coubat*, ainsi appelé par les sauvages, à cause de ses nombreux méandres.

(2) *Brief Récit*, éd. canadienne, p. 54.

(3) Du temps de Champlain, le lit de la rivière Saint-Charles était embarrassé de rochers énormes dont beaucoup furent employés, vers 1755, à la construction d'une digue pour mettre en sûreté les bateaux du roi. Depuis plusieurs années cette digue n'est plus visible, étant comprise dans la longueur des quais qui s'avancent maintenant jusqu'au chenal de la rivière. *Vo, age de c'écouvertes au Canada, Appendice, p. 100, note 4.*

Le jour suivant, c'est-à-dire le 15 septembre, les plus gros navires de l'escadre française suivant tranquillement la route, que le capitaine malouin avait tracée la veille, allaient mouiller dans l'endroit que le *Brief Récit* désigne sous le nom de *Havre de Sainte-Croix*. Le troisième vaisseau, que l'on sait être l'*Emerillon*, avait jeté l'ancre dans la rade, prêt à faire voile pour Hochelaga où Cartier avait résolu de se rendre sans retard. Pour une raison ou pour une autre, Donnacona, seigneur ou agouhama de la bourgade de Stadaconé (1), voyait d'un mauvais œil ce départ du grand chef français ; il joignit bientôt à des représentations fausses un acte de fourberie, que Cartier qualifie de *finesse*. Dans la journée du 18 septembre, les sauvages se portèrent en grand nombre en face des vaisseaux, sans en approcher d'aussi près que les jours précédents, laissant libre entre eux la distance de la rivière Sainte-Croix. Cette précaution inusitée n'était qu'un article du programme d'une mascarade montée par Donnacona et les siens. Tout à coup, les Français virent apparaître, à une courte distance de leurs vaisseaux, un canot chargé de trois personnages travestis en diables portant cornes et revêtus de peaux de chien. Cette embarcation vint passer " *le long des navires*" sans s'arrêter, et puis courut atterrir de l'autre côté de la rivière, à l'endroit même où se tenaient les sauvages de Stadaconé, spectateurs muets de cette ridicule comédie. Tout aussitôt les trois démons se jetèrent au fond du canot, comme pour simuler une disparition mystérieuse, puis, des compères, prenant, sur leurs épaules, le canot et son contenu, transportèrent le tout dans le bois voisin, qui pouvait être éloigné des navires d'environ "un jet de pierre" (2). Cette affaire impressionna si peu Cartier que, le lendemain, il partait pour Hochelaga, sur l'*Emerillon*, pour ne revenir que le 11 octobre suivant (3).

Que firent les compagnons de Cartier durant son absence ? (4) Le

(1) Cette bourgade était située sur l'emplacement actuel d'une partie du faubourg Saint-Jean.

(2) *Brief Récit*.

(3) *Brief Récit*, éd. canadienne, p. 48.

(4) Cartier se fit accompagner dans ce voyage par 28 mariniers, y compris Macé Jalobert, son beau-frère, capitaine et pilote de la *Petite-Hermine*, Guillaume Le Breton-Bastille, capitaine et pilote de l'*Emerillon*. Une partie de la petite phalange de gentilshommes le suivit, entre autres, Claude de Pontbriand, échanson du Dauphin, Claude de Pommeraye, Jean Gouyon et Jean Poulet.

Brief Récit va nous l'apprendre : " Le lundi (11 octobre) nous arrivâmes au Hable de Sainte-Croix où estoient nos navires, et trouvâmes que les maîtres et mariniers qui estoient demeurés avoient fait un fort devant lesdits navires, tout clos de grosses pièces de bois plantées debout, joignant les unes aux autres, et tout à l'entour garni d'artillerie, et bien en ordre pour se défendre contre tout le pays " (1).

La construction de ce fort avait donc été résolue avant le départ de Cartier pour Hochelaga. Le découvreur avait dû fixer lui-même le lieu le plus propice à ces travaux, qui ne pouvait être que dans le voisinage le plus immédiat des vaisseaux, c'est-à-dire du havre de Sainte-Croix, où il les aperçut en arrivant le onze d'octobre. Mais pourquoi tant de précautions ? Est-ce que les sauvages de Stadaconé et du pays ne l'avaient pas reçu amicalement ? Oui, sans doute, mais ces témoignages de cordialité étaient-ils bien sincères ? Dureraient-ils tout l'hiver ? Cartier dut se poser ces questions, comme il dut aussi les résoudre bien aisément. La plus simple prudence lui commandait de se fortifier au milieu de ces tribus, qu'il ne connaissait encore qu'imparfaitement. Quatre bourgades l'entouraient : Stadaconé, sur le versant septentrional du promontoire de Québec ; il avait aperçu sur la rive gauche du fleuve Saint-Laurent les bourgades de Tailla, de Sternatam, d'Ajoaste, échelonnées sur les hauteurs de Beauport ; enfin c'était Stadin, qui allait être la plus rapprochée de son fort. En remontant le Saint-Laurent, Cartier avait encore lié connaissance avec les sauvages d'Ochelaiï, à la pointe du Platon de Sainte-Croix, et il apprit, plus tard de ses voisins, l'existence des bourgades Tequenonday et d'Hagouchouda.

Tous ces Indiens étaient très probablement Iroquois, car il est avéré qu'il fût un temps où cette nation régnait en souveraine le long des rives du Saint-Laurent. A elle seule, elle formait trois royaumes, chacun commandé par un chef ou agouhanna. C'étaient les royaumes de Saguenay, de Canada et de Hochelaga. Le chef était aussi seigneur des différentes bourgades ou villes constituant un royaume. Nous savons que Donnacona était seigneur de Canada.

Les sauvages de Canada, que connut Cartier, n'avaient pas encore acquis cette réputation de férocité qui, du temps de Champlain, faisait la terreur des autres nations sauvages, disséminées dans toute la Nouvelle-France, depuis la rivière Saguenay jusqu'au lac Huron

(1) *Brief Récit*, éd. can. p. 48.

Cependant les sauvages de Stadaconé, malgré le bon accueil qu'ils firent à Cartier, lui parurent plus suspects que les autres. Ils étaient fourbes et, par conséquent, traîtres. Mal déguisée toujours, cette fourberie ne trompa jamais le Découvreur, qui comprit vite l'importance de la tenir en échec. Voilà pourquoi il prit la résolution de se fortifier davantage. Il fit construire, tout à l'entour du fort, des fossés larges et profonds, avec un pont-levis, puis il posa une seconde muraille de bois adossée à la première, afin de lui donner plus de solidité. La nuit, cinquante hommes faisaient une garde vigilante, se relevant par quart, au son des trompettes. Ces mesures de précaution en imposèrent tellement aux sauvages, qu'ils n'osèrent pas l'attaquer une seule fois, durant les huit mois de son séjour au milieu d'eux.

Le *Brief Récit* dit expressément que les vaisseaux servirent de résidence aux marins et aux autres compagnons de Cartier. D'où l'on doit inférer que l'espace compris entre le fort et les vaisseaux étant très rapproché, Cartier n'avait pu faire autrement sans exposer son équipage à des surprises de la part des sauvages. Il importait aussi que les sentinelles du guet de nuit fussent en sûreté pour se rendre des vaisseaux au fort. On ne pouvait être trop prudent avec ces barbares. Tranquilles dans les premiers temps, ils finirent par montrer leur mauvaises dispositions en tramant un complot, que Cartier déjoua très habilement. Sous le fallacieux prétexte d'aller à la chasse du caribou, ils firent le tour des bourgades voisines pour les inviter à s'unir dans une action commune hostile aux Français. Leur plan réussit au point que Stadaconé fut bientôt le rendez-vous d'un nombre considérable d'aborigènes, recrutés un peu partout. Cartier, qui se doutait de cette affaire, voulut s'assurer si vraiment l'affluence était aussi grande qu'on le lui disait. Il envoya à Stadaconé son serviteur Charles Guyot, qui était très estimé des sauvages.

En effet toutes les maisons étaient remplies d'étrangers, qu'il n'avait pas l'habitude de rencontrer dans cette bourgade. Cartier résolut alors de s'emparer par la ruse de l'auteur de ce complot, qui n'était autre que Donnacona lui-même, et de ses principaux complices, au nombre desquels figuraient Taïnoagny et Domagaya, les deux sauvages qu'il avait pris à Gaspé en 1534, emmenés en France et puis rapatriés l'automne précédent. Cartier les fit monter dans ses vaisseaux sous un prétexte quelconque, et il les y retint pour ne leur donner leur liberté qu'après son retour à Saint-Malo.

Les gens de Stadin ne participèrent pas au complot des chefs de Stadaconé. Aussi Cartier semble-t-il avoir voulu les récompenser en leur permettant d'extraire les vieux clous d'un de ses navires, qu'il avait décidé de ne pas ramener en France. A la rigueur, il pouvait s'en passer, ayant perdu vingt-cinq hommes du scorbut; c'étaient autant de manœuvres de moins, et l'*Hermine*, qu'il abandonnait ainsi à la discrétion des sauvages, donnait sans doute des signes de décrépitude. Naturellement le capitaine fit transporter voilures, agrès, canons et boulets dans les deux vaisseaux qui devaient le conduire dans sa patrie. Le *Brief Récit* n'entre pas dans ces détails, mais cela s'infère du texte où il est dit qu'il leur abandonna le fonds du vaisseau. Quant au fort lui-même, Cartier le quittait, le 6 mai 1536, pour s'en retourner en France. Lorsqu'il revit le Canada en 1541, ce fut à l'entrée de la rivière du cap Rouge qu'il édifia ses fortifications. Il n'y a pas de doute qu'il avait choisi cet endroit de préférence à l'autre, afin de ne pas être incommodé par le voisinage trop immédiat des naturels du pays.

Qu'advint-il du fort Jacques-Cartier et de la *Petite Hermine* après le départ des Français? Il paraît certain que les sauvages respectèrent les constructions du fort Jacques-Cartier. Presque trois quarts de siècle après, Champlain put en apercevoir des débris assez bien conservés, tels que des pièces de bois équarries, des vestiges de cheminée.

"Je tiens, dit-il, que dans cette rivière, qui est au Nort et un quart du Norouest de notre habitation, ce fut le lieu où Jacques Quartier hiverna, d'autant qu'il y a encore à une lieue (1) dans la rivière des vestiges comme d'une cheminée, dont on a trouvé le fondement et apparence d'y avoir eu des fossez autour de leur logement, qui estoit petit. Nous trouvasmes aussi de grandes pièces de bois escarries, et quelques 3 ou 4 balles de canon. Toutes ces choses monstrent evidemment que ça esté une habitation, laquelle a esté fondée par des Chrétiens: et ce qui me fait dire et croire que c'est Jacques Quartier, c'est qu'il ne se trouve point qu'aucun aye hiverné ny basti en ces lieux que ledit Jacques Quartier aux temps de ses découvertures" (2).

Champlain avait donc vu de ses yeux cette ancienne relique

(1) Si Champlain a voulu ainsi établir la distance de l'habitation au fort Jacques-Cartier, par eau, une lieue n'est pas absolument un calcul exagéré; mais en ligne droite, il n'y a guère plus d'une demi-lieue.

(2) *Voyages de Champlain*.

laissée au Canada par le découvreur du pays, mais il n'aperçut pas de vaisseau français ; du moins, il n'en mentionne aucun. Le fondateur de Québec avait été d'abord sous l'impression que Cartier avait hiverné à l'entrée de la rivière Jacques-Cartier, dix lieues plus haut que Québec. Cette erreur fut partagée, après lui, par Charlevoix, Jean de Laët et d'autres encore. S'en étant bientôt aperçu, Champlain se hâte de nous apprendre que " Cartier fut contraint d'yverner en la rivière Sainte-Croix " ; puis, il ajoute afin de mieux corriger sa méprise, " en un endroit où maintenant les Pères Jésuites ont leur demeure sur le bord d'une autre petite rivière qui se décharge dans celle de Sainte-Croix, appelée la rivière de Jacques Cartier ".

Au témoignage de Champlain, les Jésuites résidaient de son temps sur le bord d'une petite rivière, l'un des tributaires de la rivière Saint-Charles. Était-ce la Lairet, comme l'ont prétendu les historiens qui ont parlé de cette résidence, ou le ruisseau Saint-Michel, suivant une opinion généralement peu partagée ? C'est ce que nous allons essayer d'établir.

II

LIEU D'HIVERNAGE DE LA FLOTTILLE DE JACQUES CARTIER A SON SECOND VOYAGE EN CANADA.

1535-36

Avant d'aborder la question de la résidence première des Jésuites dans leur couvent connu sous le nom de Notre-Dame-des-Anges, nous allons prouver, texte en mains, que les vaisseaux de Cartier passèrent l'hiver de 1535-36 à l'embouchure de la rivière Lairet, et non ailleurs.

Nous avons vu dans le chapitre précédent, qu'avant de placer ses vaisseaux à demeure dans un havre sûr et commode, Cartier avait eu la sage précaution d'explorer le cours de la rivière Sainte-Croix ou Saint-Charles, afin d'y entrer sans accident, et de trouver ce port de refuge en vue de l'hivernage. Voyons-le à l'œuvre, posant, ici et là, des balises à travers les obstacles d'une navigation rendue difficile à cause des cailloux disséminés dans le lit de la rivière, puis remontant son cours à la recherche d'un havre. Le premier qui s'offre à sa vue est l'entrée de la rivière Lairet, qui, à haute mer, devient aussi spacieuse que la rivière Saint-Charles, et à marée basse,

n'est plus qu'un simple filet d'eau à peine perceptible, que l'on traverse à gué, mais dont l'estuaire n'en reste pas moins large, ni moins propre à loger plusieurs vaisseaux, même d'un tonnage plus considérable que ceux de Cartier. Sur la rive gauche de la petite rivière Lairet à sa jonction avec la Saint-Charles, Cartier voit un joli promontoire taillé presque à pic, dominant les deux rivières et d'où l'œil peut aisément apercevoir, jusqu'à une distance de plusieurs arpents, tant à droite qu'à gauche, toute une embarcation suivant les méandres de la rivière Saint-Charles qui le séparait de la forêt en deçà de la bourgade Stadaconé. En occupant cette pointe naturellement fortifiée, il gardait libre l'accès du fleuve Saint-Laurent. En y plaçant un fort, il pouvait commander la plaine. Qu'avait-il besoin de s'enfoncer davantage dans la rivière Saint-Charles, pour y trouver un port plus convenable que celui-ci ? N'eût-il pas été imprudent de s'enfoncer davantage dans les terres ?

Cartier retourna donc à ses vaisseaux, et, le lendemain, la *Grande-Hermine* et la *Petite-Hermine* venaient mouiller à l'endroit choisi par le capitaine malouin. Écoutons le *Brief Récit* : "Il mit ses deux plus grands navires dedans le hable et rivière où il y a de pleine mer trois brasses d'eau, et de basse eau demi-brasse". Inutile d'ajouter que cette dernière incidente se rapporte seulement à la rivière, puisque, dans la phrase suivante du *Récit*, il dit "que ses navires furent audit hable et à sec". Cette distinction est importante, car elle va nous permettre de prouver qu'il s'agit de l'entrée de la rivière Lairet, et non du ruisseau Saint-Michel.

Jacques Cartier ne perd aucune occasion de dire que ses vaisseaux avaient été placés dans le havre de la rivière Sainte-Croix. Lors de sa première visite en ces lieux, il nous apprend qu'il "trouva un affourc d'eau fort beau et plaisant, auquel lieu y a une petite rivière, et *hable* de barre (1) marinant de deux à trois brasses." A son retour

(1) On appelle "havre de barre ou de de marée" un "port où l'on ne peut entrer qu'avec la haute mer." (*Litté*).

La *barre d'eau* est un phénomène qui se manifeste à l'embouchure de toutes les rivières à marée dont le bassin diminue graduellement de profondeur. Elle résulte de la lutte qui se fait entre le courant propre d'une rivière et la marée montante qui rencontre ce courant. La *barre d'eau* a pour effet d'élargir l'embouchure des rivières où elle pénètre. On l'appelle aussi *mas-carel*. (Voir *Dictionnaire général des lettres, des beaux-arts et des sciences morales et politiques*, de Bachelet et Désobry, au mot *barre*).

Ainsi comprise, l'expression *hable de barre* ne peut pas facilement s'appliquer au havre ou bassin du ruisseau Saint-Michel.

d'Hochelaga, il dit encore : " Nous arrivâmes au *hable* de Sainte-Croix où estoient nos navires." Au chapitre VIII du *Brief Récit*, il donne au même havre le nom de *port* de Sainte-Croix. Au chapitre XIII, il appuie davantage en disant que ses vaisseaux ont demeuré, depuis le 15 septembre 1535 au 15 mai 1536, à la rivière et *hable* de Sainte-Croix.

Pourquoi cette persistance chez le découvreur à ne pas vouloir séparer le havre de la rivière ? C'est, qu'en réalité, l'entrée de la Lairet avec ses proportions majestueuses, est bien le havre le plus beau et le plus spacieux qui s'offre au marin désireux de mettre une flottille en sûreté. Jolie baie naturelle d'où un vaisseau peut sortir avec la même facilité qu'il y entre. C'est vraiment le havre par excellence de la rivière Saint-Charles. D'un autre côté, si vous examinez le ruisseau Saint-Michel à son embouchure, le navire devra traverser un goulet étroit et sinueux avant de pénétrer dans le bassin qui, sans doute offre un abri sûr au navigateur. Ce bassin n'est donc pas facilement accessible aux vaisseaux d'un tonnage aussi élevé que celui de la *Grande-Hermine* (1). Cartier aurait-il pu l'appeler avec raison le havre de Sainte-Croix, à l'exclusion de celui de la rivière Lairet, plus avantageux sous beaucoup de rapports ? Nul besoin, pour s'y mettre en sûreté, de s'engager dans l'intérieur, comme il eût été nécessaire de le faire pour pénétrer dans le bassin du ruisseau Saint-Michel.

Le *Brief Récit* apporte à l'appui de notre thèse une seconde preuve non moins forte que la précédente, lorsqu'il dit que le canot des trois sauvages déguisés en diables vint *passer le long des navires*. Comment ce canot aurait-il pu ainsi longer les vaisseaux français, s'ils avaient été placés dans le petit bassin du ruisseau Saint-Michel, séparé de la rivière Saint-Charles par toute la longueur du goulet. C'eût été une imprudence très grave de la part des sauvages que de s'exposer à être faits prisonniers, ou à être reconnus sous leurs accoutrements plus ou moins bien réussis. Ce qu'ils voulaient, c'était de faire croire aux Français que le diable, représenté par trois de ses suppôts, s'opposait au départ de Cartier pour Hochelaga. Le *Récit* nous apprend qu'en passant ainsi tout près des navires, ils ne levèrent pas la vue sur les Français, qui les

(1) M. Berthelot disait en 1844 : " Il serait très difficile, sinon impossible, de faire entrer un vaisseau du port de celui en question, dans l'embouchure du ruisseau Saint-Michel. — Discours prononcé à la séance du 15 juillet 1844 devant la Société de discussion, p. 11.

regardaient faire. C'eût été vraiment trop risquer que d'entrer leur canot dans le bassin, y faire la parade sous le regard des étrangers, puis rebrousser chemin pour aller atterrir sur la pointe aux Lièvres. Que l'on place cette mascarade au confluent des rivières Loiret et Saint-Charles, et le texte de la *Relation* de Cartier devient beaucoup mieux compréhensible.

Comment concilier maintenant le passage du *Brief Récit* qui dit, que les sauvages prirent le canot et les diables couchés au fond, pour les transporter dans le bois "qui était distant des navires d'un jet de pierre", avec la prétention de ceux qui assignent le bassin du ruisseau Saint-Michel comme le lieu d'hivernage des vaisseaux de Cartier ? Ce n'est plus alors un jet de pierre, mais deux ou trois, car il y a bien cette distance entre le bassin et le bois qui, à cet endroit de la pointe-aux-Lièvres, ne devait pas être très rapproché du rivage à cause des sables qu'une humidité, sans cesse renouvelée, rendait incultes.

Pourquoi Cartier aurait-il choisi le ruisseau Saint-Michel de préférence au Lairret ? Nous avons beau chercher, nous ne trouvons aucune raison spéciale et valable. Tout semble, au contraire, militer en faveur du Lairret : sa proximité plus grande du fleuve Saint-Laurent, comme la plus grande facilité d'y ériger un fort à quelques pas des vaisseaux. Ajoutez la raison de stratégie qui saute aux yeux. La prudence la plus vulgaire commandait à Cartier d'avoir l'œil ouvert sur les agissements des sauvages qui l'entouraient. De son poste fortifié à l'embouchure de la rivière Lairret, il pouvait exercer une surveillance active et les empêcher de faire des barrages, afin qu'au printemps le passage restât libre pour sa flottille. D'un autre côté, il eût été relativement facile à ces barbares d'obstruer l'entrée du ruisseau Saint-Michel et de pratiquer un second barrage dans la rivière Saint-Charles, là où ni les boulets de canon ni les balles des arquebuses n'auraient pu les atteindre. Le procédé eût pu réussir, si Cartier eut commis l'imprudencé d'emprisonner ses vaisseaux dans le bassin du ruisseau Saint-Michel. Tout donc nous porte à croire qu'il n'y songea même point, et s'il eut trouvé un bon havre plus rapproché du fleuve Saint-Laurent que celui de la rivière Lairret, il n'aurait pas hésité un instant à en faire le choix.

N. E. DIONNE.

(A suivre.)

LA FRANC-MAÇONNERIE DESTRUCTIVE DE L'ORDRE SOCIAL

Documents franc-maçonniques authentiques, français, belges, italiens.

“ Quelques admirateurs de la Franc-Maçonnerie ont cru parler en sa faveur en en faisant une sorte de religion, religion du Beau, du Vrai et du Bien.

“ Il faut réagir contre cette tendance, la Franc-Maçonnerie n'étant pas et ne pouvant pas être une religion.

“ La Franc-Maçonnerie est la négation de toutes les religions quelles qu'elles soient.”

“ La Franc-Maçonnerie n'est pas un but, elle est un moyen.

“ La Franc-Maçonnerie, dans l'avenir, bien plus encore que dans le passé, devra servir de modèle à la direction de l'humanité.

“ Tous les citoyens franchement libéraux et progressifs doivent venir à elle, la seconder dans son œuvre et la propager dans le monde.”

“ La Franc-Maçonnerie ne fait que de la politique, et s'il fut un moment, non pas de règle mais de formalisme, de déclarer que la Franc-Maçonnerie ne s'occupait ni de religion ni de politique, c'était sous l'impression des lois de la police que nous étions obligés de dissimuler ce que nous avons tous mission de faire uniquement.

“ Il est exact de dire que la Franc-Maçonnerie est une institution politique, essentiellement politique, de cette grande politique qui prépare pour le monde profane les solutions sociales.

“ Aussi les institutions de la France sont, aujourd'hui, d'une façon toute naturelle, entre les mains des Francs-Maçons qui pratiquent cette politique au sein du Parlement français.

“ Nous sommes deux cents députés francs-maçons à la Chambre et notre influence y est considérable, car, si nous sommes les alliés les plus actifs de la République, nous sommes aussi une Société secrète agissant secrètement.

“ Nous avons organisé dans le sein du Parlement un véritable

syndicat de Francs-Maçons ; nous voulons, nous Maçons français, après avoir donné à notre pays le régime républicain et démocratique en faire un instrument supérieur qui puisse nous permettre de réaliser le progrès que nous poursuivons . . .”.

“La Franc-Maçonnerie voit avec peine que les magnifiques promesses du grand mouvement de 1789 n’ont pas encore reçu leur réalisation en dehors de ses temples ; elle désire ardemment la réalisation prochaine de ces promesses et l’application pratique des *grands principes* qui ont été proclamés par nos pères”.

“Imitons l’exemple de l’Assemblée Constituante qui, après avoir jeté dans la Déclaration des Droits de l’Homme les lignes générales du programme, alla droit au but dans l’application raide, impassible, sans pitié”.

La Franc-Maçonnerie fait mouvoir *vingt-huit millions* de Frères servant à propager, dans le monde entier, l’œuvre dont le but est uniquement d’étouffer le christianisme sous la libre-pensée. Et, pour cela, l’argent ne manque pas à la secte : elle dispose d’une liste civile de *trois milliards* de francs.

Veut-on se faire une idée de la Franc-Maçonnerie et de l’influence qu’elle exerce sur la société ?

Que l’on se figure une vaste machine pneumatique et, sous son récipient, la société autour de laquelle se fait, non pas le vide de l’atmosphère, mais le vide de la grande idée de Dieu, des convictions et des certitudes morales.

On peut, ce semble, constater, à première vue, combien le vide s’élargit dans le monde moral à mesure qu’on enseigne aux hommes qu’ils doivent vivre sans croyance pour être heureux.

La Franc-Maçonnerie est la chaire de cette doctrine ; c’est sa doctrine unique, puisqu’elle est la négation de toutes les croyances quelles qu’elles soient, négation qu’on peut ramener à cette formule :

“Il n’y a pas de Dieu distinct de l’humanité. Rien n’existe que l’univers, et dans l’univers rien n’existe que la matière. L’âme est matérielle ou elle n’existe pas. L’immortalité de l’âme, la rémunération future, ce ne sont là que des chimères d’un égoïsme raffiné. Le monde n’a pas un local pour remiser toutes ces âmes d’hommes défunts. Quand un être disparaît, c’est pour renaître sous une autre forme ; rien ne se perd, tout se renouvelle, mais rien ne meurt. La mort n’existe pas” (1).

(1) Strauss. L’ancienne et la nouvelle foi.

Telle est la doctrine maçonnique, destructive des certitudes morales, dont la première, qui emporte toutes les autres, est la croyance à Dieu. Tant que la Franc-Maçonnerie a pontifié dans ses "temples," le mal était limité, souvent à des indigestions ; mais aujourd'hui elle prêche en haut, au milieu, le long du ruisseau : on la flaire partout à la ronde.

La Franc-Maçonnerie a, par des promesses de bonheur et de bien-être universels, racolé directement vingt-huit millions d'hommes ; peut-être y en a-t-il un beaucoup plus grand nombre qui, à leur insu, servent, à des degrés divers, d'auxiliaires à la malfaisance de secte.

Pour appâter les ignorants et les imbéciles, amateurs du nouveau, la Franc-Maçonnerie leur présente "sous la forme" de *La Science nouvelle*, le matérialisme, qui, en fait de nouveauté, est, comme le noble *Jeu de l'Oie*, renouvelé des Grecs, d'il y a vingt-cinq siècles. Encore y avait-il, en faveur des Grecs cette différence d'avec les Francs-Maçons, que ceux-là emplissaient l'olympé de divinités pitoyables envers les humains, tandis que ceux-ci vident entièrement le ciel.

La Franc-Maçonnerie dit à l'homme qu'il n'y a rien de juché là-haut ; qu'il est sorti du mouvement des particules de la matière éternelle, marbre, chaux, fer, charbon, air, eau, etc., toujours en genèse ; que, quand il disparaît, ce n'est pas la mort, mais un changement de forme ; que, par le mouvement continu et perpétuel des particules de la matière éternelle, il renaîtra sous une autre forme. Est-ce que ce sera sous forme de bête à quatre pattes, d'insecte, d'arbre ou de légume ? Ce n'est pas clair du tout, même pour le plus fier libre-penseur, et il n'a pas la liberté du choix de la forme sous laquelle il préférerait renaître. Ce ne doit pas être sa seule déception. De ses croyances primitives, quelque dissoutes qu'elles soient par le scepticisme, il est impossible qu'il ne reste pas, au fond de sa conscience, un résidu de vérité lui disant qu'il s'est menti à lui-même, puisque, ayant la liberté du choix, il a mieux aimé ne pas savoir quelle chose il deviendrait, que garder la certitude de la vie immortelle en Dieu, son créateur.

"L'immortalité de l'âme et la rémunération future, ce ne sont là, dit-on, que des chimères d'un égoïsme raffiné."

Certes, un égoïsme raffiné n'est pas le mobile de ceux qui, espérant la rémunération future, s'élèvent, dans le présent, au-dessus de certaines conventions mondaines et des préjugés de classes, reçoivent

souvent des affronts, et sont presque toujours payés d'ingratitude ; qui, pas amour pour Dieu, qu'ils voient dans sa créature d'élection, ne se rebutent pas d'accomplir les offices de la charité envers le prochain, ou répugnant, ou odieux, ou malveillant, ou méprisé, ou inconnu. La charité sans doute est diverse dans ses moyens d'agir en vue du bien moral, mais elle ne fait pas de différence entre le riche et le pauvre ; et, peut-être, n'est-ce pas celui-ci qui a le plus besoin d'elle, car il ne s'agit pas de l'aumône. L'aumône est, certes, un grand office de la charité envers les pauvres ; mais tout le monde n'a pas besoin de l'aumône, tandis que tout le monde a besoin de la charité, sans laquelle la vie serait l'enfer anticipé.

Lorsque dans la nouvelle humanité façonnée par la Franc-Maçonnerie, le progrès social aura conjuré les calamités naturelles ; lorsque la fraternité sera souveraine, qu'il n'y aura ni haine à éteindre, ni offenses à pardonner, ni douleur à consoler ; la charité sera destituée de ses offices dans cet état merveilleux. D'ici là, notre société, telle qu'elle est, ne peut se passer des hommes de foi, de courage, de bonne volonté et de sacrifice qui pratiquent et enseignent la charité et la paix sur la terre, en avance de la rémunération future qu'ils auront value à beaucoup d'autres et gagnée pour eux-mêmes.

La Franc-Maçonnerie ne saurait aimer de pareils hommes, parce que la charité du Christ qui les presse, est l'essence même du christianisme ; et c'est bien au christianisme qu'en veut la secte.

La Franc-Maçonnerie, égoïste sans raffinement, ne peut pénétrer les mobiles généreux d'un dévouement sans calcul ni retour sur soi-même. La secte, négation de toutes les religions, " religion du Beau, du Vrai et du Bien ", ne connaît qu'un seul mobile des actions humaines, le plus palpable, le plus grossier, l'inclination naturelle qui porte l'animal à éviter la douleur et à chercher la jouissance.

" Quel autre motif que l'intérêt personnel, demande la Franc-Maçonnerie, pourrait déterminer un homme à des actions généreuses ? Se conserver, obtenir le bonheur, sans souci des autres, voilà l'instinct, le droit et le devoir."

" Ainsi la vertu n'est que l'égoïsme muni d'une longue vue ; l'homme n'a d'autre raison pour bien faire que la crainte de se faire mal, et, quand il se dévoue, c'est à son intérêt. On va vite et loin sur cette pente. Sitôt que pour chacun l'unique règle est d'être heureux, chacun veut l'être à l'instant, à sa guise ; le troupeau des appétits lâchés se rue en avant et renverse d'abord les barrières.

D'autant plus qu'on lui a prouvé que toute barrière est nuisible, inventée par des pâtres rusés et malfaisants pour mieux traire et tondre le troupeau."

La justesse de cette observation d'un philosophe contemporain a été tout récemment démontrée d'une manière manifeste. On a marché vite et loin, la Franc-Maçonnerie menant le branle, entre le premier mai de l'année passée et le premier mai de celle-ci. Le "Quatrième-Etat", déjà en fermentation, s'est avancé en masse à la barbe du Tiers-Etat pour lui signifier la volonté des ouvriers de ne plus laisser traire et tondre leur troupeau par la féodalité bourgeoise, financière et usurière.

On ne conteste pas ce qu'il y a de légitime dans les griefs du Quatrième-Etat contre la ruse et la malfaisance du Tiers-Etat ; malheureusement il confond ses griefs avec l'action de la Franc-Maçonnerie destructive de la société. Celle-ci se défendra par tous les moyens en son pouvoir ; aussi cette perspective s'ouvre-t-elle sur un horizon qui semble couleur de sang.

A. de B.

Croquis de la vie des Canadiens émigrés au pays des Yankees

Nous empruntons au beau livre du R. P. E. Hamon, S.J., sur les *Canadiens-Français de la Nouvelle-Angleterre* (1), la description qu'on va lire de la vie que mènent nos compatriotes émigrés dans les Etats-Unis. Ces pages pleines de fraîcheur et d'entrain, qui ont déjà paru l'année dernière dans les *Etudes* de Paris, ont alarmé certains esprits qui se préoccupent avant tout d'arrêter, par n'importe quels moyens, le courant d'émigration qui entraîne beaucoup de nos *habitants* vers les centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre. A leurs yeux, parler favorablement de ces émigrés, c'est commettre un crime de *lèse-patrie* ; ils voudraient qu'on fit le silence autour de ces déserteurs de notre sol, ou qu'on ne montrât de leur situation nouvelle que les côtés désavantageux. Ce n'est pas l'avis du R. P. E. Hamon. Ceux des nôtres qui nous quittent chaque année pour aller s'établir aux Etats-Unis répondent, d'après lui, à une mission providentielle, et travaillent plus qu'on ne pense au développement de la foi catholique et à la grandeur de la race canadienne-française ; ils méritent donc toute notre sympathie. En fût-il autrement, qu'on leur devrait encore, au moins ce qu'on doit à tout homme, de les traiter conformément aux lois de la justice et de la charité.

La vérité, rien que la vérité, mais la vérité tout entière, telle semble être la devise du R. P. E. Hamon dans tout le cours de cet ouvrage. Nous ne voulons pas nous prononcer, pour le moment, sur la justesse de cette règle de conduite ; nous constatons simplement qu'il y est resté fidèle. Cela donne à son œuvre une valeur historique incontestable, mais lui attirera aussi plus d'une critique. Il touche à des questions trop délicates pour ne pas causer quelque froissements. C'est d'ailleurs le sort commun de la vérité de ne pouvoir s'affirmer en toute franchise sans provoquer la contradiction.

(1) Vol in-8° de 483 pages, publié chez Hardy, Québec, 1891. La *Revue canadienne* donnera un compte-rendu de cet ouvrage dans une prochaine livraison.

L'extrait que nous mettons ici sous les yeux de nos lecteurs pourra leur donner une assez juste idée du livre : c'est tout ensemble un joli morceau de littérature et une intéressante page d'histoire contemporaine.

* * *

“ La plupart des Canadiens émigrés sont employés dans les fabriques de coton et de chaussure qui couvrent la Nouvelle-Angleterre ; bien qu'un bon nombre soient ouvriers ou commerçants.

“ Ces fabriques, à part quelques grands centres manufacturiers comme Fall River, Lowell et Manchester, sont installées dans de petites villes de dix à quinze mille âmes, d'une élégance et d'une propreté parfaites. Toutes les rues sont plantées d'ormes et bordées de beaux et larges trottoirs. Chaque cottage est bâti sur un lot isolé entouré d'arbres, et, en avant, se trouve une pelouse avec une corbeille de fleurs et massifs de lilas. Rien de plus gai que ces résidences américaines. On sent que le petit commerçant, l'ouvrier propriétaire de ce cottage, aime d'amour son *chez soi* et que son ambition est de donner à sa famille tout le confort possible. Le soir, vous le verrez lui-même assis sur la piazza de sa maison, se reposant des fatigues de la journée et regardant avec bonheur les ébats de ses petits enfants.

“ Posséder un ces jolis cottages pourra bien être le rêve du Canadien nouvellement arrivé aux Etats ; mais, hélas ! ce ne sera qu'un rêve d'avenir. Pour le présent, il lui faudra se contenter d'aller loger dans une de ces maisons ouvrières que l'on nomme des *tenement houses*.

“ Ces maisons ouvrières sont de grandes bâtisses en briques, de quatre à cinq étages, où chaque famille occupe une suite d'appartements. Les ouvriers employés aux mêmes fabriques logent généralement ensemble. Ils se couchent et se lèvent à la même heure, et ainsi, ces agglomérations forment des espèces de communautés ouvrières, où l'on est vraiment surpris de trouver tant d'ordre et de bonne entente. La raison, c'est que la police y est en grande partie confiée aux femmes. Or, la femme canadienne fait, quand elle s'en mêle, un *policeman* incomparable.

* * *

“ Voulez-vous assister à la transformation d'un *habitant* en ouvrier de fabrique ?

“ Un *habitant*, pauvre des biens de la terre, mais riche d'enfants, se décide à émigrer aux Etats. Voici que la famille arrive dans un centre manufacturier, Lowell, Holyoke, Worcester, par exemple ; avec le père et la mère, il y a huit ou dix enfants de différents âges (1). Tout ce monde est habillé en étoffe du pays, c'est-à-dire avec des vêtements tissés par la ménagère de la maison. Le *butin*, terme par lequel les Canadiens désignent leur avoir, est ficelé dans des paquets, que le père a distribués entre les plus grands de ses garçons, tandis que lui-même s'est réservé la *poche* qui contient ce qu'il estime le plus précieux de son bien. L'on arrive à la station. Vite la mère ramasse ses petits gars et ses petites filles qui, épars aux quatre coins du wagon, la figure collée à la fenêtre, regardent avec de grands yeux étonnés cette terre d'Amérique. Elle serre à la hâte les nombreux objets oubliés sur la banquette, et débarque enfin sur le sol de la libre République, poussant tout son petit peuple devant elle.

“ Les Américains sont là regardant, impassibles, ce spectacle, avec lequel, du reste, ils commencent à se familiariser. Peut-être se font-ils en eux-mêmes cette réflexion : “ Voilà du personnel nouveau pour nos fabriques. C'est solide et plein de vie. Qui sait si, dans cinquante ans, les fils de ces gens-là ne remplaceront pas dans la Nouvelle-Angleterre, la race puritaine appauvrie et épuisée ? ”

“ Les amis et parents des arrivants les attendent à la station pour leur souhaiter la bienvenue. On échange de vigoureuses poignées de mains, l'on s'embrasse à la bonne franquette, puis l'on conduit les émigrés aux *quartiers* qui leur ont été préparés d'avance. Visitez ces familles un an après. Vous serez surpris de voir quel changement s'est opéré dans toutes ces physionomies. Les jeunes gens, avec leurs habits de drap, propres et soignés, ont pris un air *monsieur*. Les filles sont mises avec élégance, et certes, les rubans ne manquent pas à la toilette. Il n'est pas jusqu'aux grands-parents qui n'aient cédé, eux aussi, à l'entraînement général ; le vieux Canadien et sa vieille femme sont à peu près transformés à la mode d'Amérique. Et tout ce monde paraît content de son sort : “ On vit

(1) Dernièrement, le journal local de Manville (Rhode-Island) annonçait que la population de la ville avait notablement augmenté depuis vingt-quatre heures ; trois familles canadiennes y étaient arrivées avec dix-huit enfants chacune.

bien ici, vous dit-on, on est bien logé, bien chauffé, bien vêtu, on a de la viande fraîche tous les jours et plus d'argent à la fin du mois qu'on n'en avait au Canada à la fin d'une année entière."

"Une famille nombreuse est, en effet, un capital qui fructifie merveilleusement aux Etats, et qui procure un confort que ces braves gens n'avaient jamais connu dans les concessions de leur pays.

"Voici, par exemple, un homme qui a quatre enfants en âge de travailler aux fabriques. Après quelques mois d'apprentissage, chacun d'eux gagnera au moins une piastre par jour (5 francs). Le père lui-même, s'il est vaillant, et qu'il ne veuille pas, selon l'expression énergique des Canadiens, vivre du sang de ses enfants, trouvera lui aussi à gagner sa piastre. Quand viendra la paye du mois, cet homme touchera un total fort honnête : environ cinq fois vingt-quatre piastres, soit 120 piastres (700 francs).

"Cent vingt piastres au bout du mois ! C'est un beau denier pour l'ancien paysan canadien. Là-dessus, il faut se loger, se nourrir et s'habiller. Un *flat*, ou logement de cinq pièces, se loue ordinairement de 12 à 15 piastres par mois. La nourriture coûtera de 15 à 20 piastres. Il restera donc un excédant de quelque 80 piastres pour les autres dépenses. Comme on le voit, il sera facile, avec un peu d'économie, de mettre de côté en peu de temps une somme assez ronde.

"Il y a bien, hélas ! le revers de la médaille. Ce travail de manufacture, auquel se livrent ces fils de cultivateurs, est débilitant de sa nature et fatigant par sa monotonie. Le métier bat de six heures du matin à six heures du soir, sauf une heure pour le dîner. Il faut se tenir debout pendant tout ce temps-là et surveiller trois et même quatre métiers. L'atmosphère des fabriques doit toujours être maintenue à une haute température, et, dans certaines salles, l'air est tout imprégné de poussière de coton qui pénètre dans les poumons. Après quelques années, l'appétit diminue, il survient une sorte de langueur générale qui tourne facilement en consommation. Un grand nombre, surtout parmi les jeunes filles, souffrent de maux d'yeux, et, pour tous, cette vie de fabrique, avec le bruit incessant des machines, la régularité invariable de ses occupations, devient douloureusement monotone. Aussi bien peu de Canadiens peuvent-ils la supporter au-delà d'une dizaine d'années.

“ L'on s'apitoie souvent ici sur le triste sort de ces fils de paysans jetés en pâture aux usines américaines. Sans doute, la vie à la campagne est à la fois et plus saine et plus variée. Mais, après tout, il faut des bras pour l'industrie, et si ces manufactures étaient en Canada, au lieu d'être aux Etats, je ne sais pas en quoi les inconvénients seraient moindres, ni comment on pourrait empêcher la fabrique d'aller recruter son personnel parmi les fortes populations des campagnes. Aux Etats, quand les jeunes Canadiens en ont assez de la vie de fabrique, ils se font petits marchands, ou apprennent un métier qui leur permet d'élever tranquillement leur famille.

“ Les manufactures de chaussure, si nombreuses dans la Nouvelle-Angleterre, n'ont pas les inconvénients des fabriques de coton, et, de plus, elles donnent aux ouvriers des salaires plus élevés. Les hommes gagnent généralement une piastre et demie à deux piastres par jour (de 7 fr. 50 à 10 francs), et les femmes, une piastre.

“ Pourvu que le cordonnier n'ait pas, en hiver, un chômage trop prolongé, qu'il ne se laisse pas trop facilement entraîner dans une grève, qu'il n'aime pas trop la bouteille,—car, ici comme ailleurs, cordonnier et buveur, cela va souvent ensemble,—cet homme est assuré d'avoir, en peu de temps, une existence très confortable pour lui et sa famille. Aussi, c'est dans ces centres manufacturiers, Spencer, Worcester, Salem, Marboro, etc., que l'on trouve les *congrégations* canadiennes les plus florissantes et les plus à l'aise. Nombre de ces familles possèdent des cottages de 3 à 4,000 piastres.

“ Voici comment elles sont devenues propriétaires :

“ Le chef de famille, après avoir mis trois à quatre cents piastres de côté, achète un terrain ; puis la banque lui prête de quoi bâtir sur hypothèque, et bientôt la maison s'achève. Le paiement de ces hypothèques sera un excellent moyen d'enseigner à cet homme une vertu que l'ouvrier canadien, comme les autres, ne connaît guère avant de songer à bâtir, l'économie. Les paiements se font à jour fixe. Si l'argent n'est pas versé au jour précis, le lendemain le cottage est saisi et vendu par la banque. Cette nécessité apprend à éviter les dépenses superflues à modérer le luxe, et, peu à peu, l'économie entre dans les habitudes domestiques. En quelques années, l'ouvrier a fini de payer sa maison ; il est chez lui, fier du résultat de ses travaux, heureux du bonheur de sa femme et de ses enfants.

“ Voulez-vous voir un Canadien *at home* ? Allons visiter la *Congrégation* de Marlboro.

“ Marlboro est une petite ville du Massachussets, comptant à peu près quinze mille habitants. Il y a là une colonie de 4,000 Canadiens, tous employés dans les manufactures. Au sommet de la ville, étagée sur des collines peu élevées, vous trouverez une rue large, bien plantée d'arbres et toute bordée de blancs cottages en bois, avec le décor obligé de massifs fleuris sur le devant. C'est la rue des Canadiens : toutes ces maisons leur appartiennent. Au centre se trouve l'église. Deux allées en asphalte, contournant une pelouse avec bosquets et corbeilles de fleurs, mènent à une terrasse où se dresse l'édifice. En arrière, sur un plateau, d'où le regard embrasse un panorama splendide de la ville et des environs, s'élève le convent canadien.

“ Eglise et couvent, voilà les deux forteresses qui abritent ce que le Canadien a de plus cher aux Etats comme au Canada : sa religion et sa nationalité.

“ Après avoir présenté nos hommages au respectable curé de Marlboro, M. l'abbé Dumontier, prions-le de nous conduire chez quelques-uns de ses paroissiens, pour voir de nos yeux comment sont installés les Canadiens installés aux Etats.

“ Le maître de la maison vous recevra avec une urbanité cordiale et franche, puis il vous introduira dans un petit salon bien propre, bien élégant, avec tapis, canapé, piano ou harmonium. Aux murailles sont suspendues les images qu'on apporta jadis du Canada, les Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, l'image de la bonne sainte Anne, la grande patronne des Canadiens. A côté, voici les travaux à l'aiguille exécutés par les fillettes de la maison qui vont au couvent ; une couronne et une croix avec la devise en sautoir : *Pas de croix, pas de couronne*, ou bien encore le salut anglais *Welcome, Soyez les bienvenus !* Bientôt, à la suite de la mère, vous verrez de blondes têtes d'enfants apparaître dans la porte entrebailée du salon. Faites un signe d'encouragement. Aussitôt une demi-douzaine de petits garçons et de petites filles seront autour de vous, à vous regarder et à jouer avec vous comme avec un vieil ami. L'aînée des fillettes exécutera un air de piano pour vous souhaiter la bienvenue, la sœur cadette vous dira une fable apprise à l'école, et sa maman, si vous en avez le loisir, vous expliquera en détail les qualités et les imperfections de chacun des membres de la famille.

“ Voilà un intérieur d'ouvrier canadien aux Etats. Tout y respire

la paix et le contentement. Tout y indique une vie modeste, mais aisée, et comme la loi du Sauveur exerce sa douce influence sur ce foyer domestique, vous y trouverez rassemblé tout ce qui peut rendre la vie aimable et douce au travailleur.

* * *

“Voulez-vous maintenant un tableau de la rue ? Rendons-nous, par un beau soir d'été, dans l'un des grands centres manufacturiers des Etats, à Holyoke, par exemple. Au centre d'un grand carré, bordé de tous côtés par des *blocs* de quatre à cinq étages, se trouve la magnifique église canadienne qui a coûté plus de 100,000 (500,000 francs). Ces *blocs*, ainsi que les rues voisines, sont exclusivement occupés par les Canadiens. Ce quartier de la ville leur appartient. Les rues sont pleines d'enfants qui jouent et crient. Les jeunes filles se promènent sur les trottoirs par bandes de trois ou quatre. Elles se racontent avec animation les mille riens de la journée. Les hommes, eux, groupés çà et là ou assis sur les paliers extérieurs des maisons, fument tranquillement la pipe du soir et jasant avec entrain. Les Canadiens sont forts pour la *jasette*. De bruyants éclats de rire venus d'un peu partout, vous avertissent que ce peuple n'est pas rongé par la mélancolie sur la terre étrangère. Dans les maisons, on entend les gais refrains des chansons du Canada, et les fenêtres sont bordées de fleurs au-dessus desquelles apparaissent les bonnes et franches figures de Canadiennes qui regardent et babillent.

“Vous reviendrez de cette promenade, vous demandant sans doute si les publicistes canadiens sont bien dans le vrai, quand ils se lamentent sur les *tristesses de nos frères exilés*, et qu'ils recueillent avec attendrissement les soupirs poussés de la terre d'exil vers la patrie absente. S'ils s'avisent d'aller dire ces jérémiades aux Canadiens émigrés, il pourrait bien arriver qu'un bon et franc éclat de rire mit promptement en déroute leur éloquence et leur sentimentalité.”

LE PROTESTANTISME FRANÇAIS EN DISSOLUTION

Les protestants français sont, dit-on, au nombre d'environ 600,000, mais combien dans ce nombre croient encore à la divinité du Christ? Loin de nous la pensée de nous réjouir et de plaisanter en quoi que ce soit sur un si triste sujet. Nous n'avons qu'un but, c'est de représenter clairement combien l'autorité est nécessaire dans la Religion, de même qu'elle est nécessaire dans la famille et dans l'État.

Les protestants français ont deux Facultés de théologie à Paris et à Montauban, entretenues par le budget pour l'éducation de leurs pasteurs. Or l'année dernière M. le ministre de l'Instruction publique ayant appelé à une chaire devenue vacante à Montauban un professeur du parti libéral, le parti conservateur ainsi menacé dans son avenir a réuni pour prendre des mesures de salut un synode officieux composé officieusement d'un certain nombre de délégués de consistoires. Pourquoi un synode officieux, c'est-à-dire un synode composé arbitrairement par le parti conservateur lui-même au lieu d'un synode officiel et légal, composé, conformément aux articles organiques des cultes, de délégués régulièrement élus et représentant réellement les consistoires et les fidèles? *Parce que le parti conservateur du protestantisme, qui a conservé la foi en la divinité du Christ, n'est pas certain d'avoir la majorité sur le parti libéral qui a perdu cette foi et qui tend à devenir maître des deux Facultés de théologie et des consistoires.*

Le dernier synode officiel et légal a eu lieu en 1872, et la libre pensée, qui s'y était produite à la sourdine, a fait depuis de terribles ravages. L'Église protestante de France est donc en réalité dissoute, puisqu'elle ne peut plus convoquer régulièrement ses électeurs et délibérer légalement sans s'exposer à une dissolution légale.

L'Église réformée française voit aujourd'hui ce qu'il en coûte à son orthodoxie de s'être inclinée devant M. Jules Ferry, lorsque ce triste sire a mis la haute main de l'État sur les Facultés de théolo-

gie protestantes en même temps qu'il supprimait les Facultés catholiques.

Que les conservateurs protestants reviennent donc au centre de la foi et qu'ils reconnaissent l'autorité légitime de l'Eglise catholique. Mais, diront-ils, que d'abus dans l'Eglise catholique ! Peut-être y a-t-il des abus, mais c'est dans l'Eglise et par l'Eglise que les abus se réforment, se corrigent et se redressent. En sortant de l'Eglise comme Luther, comme Lammenais, loin de porter remède, on empire le mal.

E. H

LES NOELLET

DEUXIÈME PARTIE

XXI

(Suite)

Et le métayer vit se lever un bataillon de soldats vêtus de blanc avec une cocarde au chapeau. Des canons de fusils, des faux redressées, au-dessus de leurs têtes, jetaient un éclair pâle. Ils marchaient au pas de charge, à l'assaut d'un rempart immense dressé là-bas dans la nuit grise. Le grand-père était en avant. La terre tremblait sous leurs gros souliers, les branches craquaient dans les buissons, les roseaux pliaient sur leurs rives, et la colonne avançait toujours, en rangs pressés. Julien les reconnaissait presque tous, pour les avoir vus dans sa jeunesse, ces anciens vénérables, hommes des jours finis, débris de l'antique Vendée glorieuse. Ils le reconnaissaient aussi, et chuchotaient entre eux quelque chose qu'il n'entendait pas, d'un air de pitié. Ils passaient. On les eût dit chassés par l'orage tant ils couraient vite, le grand-père toujours devant, très loin, très loin, et qui continuait de fixer l'endroit où Julien s'était arrêté, les pieds dans l'herbe haute, au milieu des prés enveloppés par la nuit, pleurant de honte.

XXII

Et maintenant la fin de l'été était venue, la saison où le soleil jusqu'à son déclin, pèse, formidable, où mille sortes d'insectes se glissent dans les fentes de la terre et crient. Les herbes craquent, les tiges rampantes abandonnent leurs fruits. Presque plus de fleurs ; elles se sont flétries dans cette fournaise qui mûrit la graine. Et le soir, au lieu du parfum qu'elles n'ont plus, c'est une odeur de moissons qui flotte. Orge, avoine, froment, tout est coupé.

Ils ont fini de rire et de bavarder entre eux ; les beaux épis tremblants, ils sont à bas, les uns amoncelés en gerbes, toutes leurs têtes tournées les unes vers les autres et s'embrassant dans la mort, les autres déjà rentrés. Depuis des jours et des jours les gens des fermes fauchaient à pleines faucilles, trempés de sueur, les hommes, les femmes, chacun fonçant dans un carré fauve. C'est fini. La campagne a donné sa récolte : elle est déserte, nue, livrant ses chaumes aux tourterelles, qui sont des glaneuses, comme les pauvres femmes, et qui longent le creux des sillons, poursuivies, elles aussi, par le cri du nid affamé. De toutes parts la batterie est commencée. On entend de loin, à travers les arbres, croître, diminuer et grossir encore le ronflement des machines, râle douloureux où l'on devine toutes les phases de la lugubre histoire de la gerbe, poussée, étreinte, tordue et séparée comme nous : le grain d'un côté, la paille de l'autre. A la Genivière, on battait aussi, depuis la pointe du jour jusqu'au soir, et les gens de la vallée, ou du Fief et de Villeneuve, ou des coteaux d'en face disaient : " Il est quatre heures, ceux de Genivière commencent ; ils s'arrêtent, il est midi ; les voilà qui reprennent, il est deux heures." Sous le soleil d'août qui mettait les veines en feu, dans la poussière qui hâlait les cous, l'aire était pleine de travailleurs accourus de partout à l'appel des Noëlet : des parents, des métayers voisins, des domestiques, des amis même dont ce n'était pas le métier de la moisson, comme les deux Fauvêpre et le petit tailleur, car chacun offre ses bras et devient métivier à ces heures de régal et de paresse. Un ruisseau de blé roux coulait du déversoir de la batteuse. Il recéait la vie, et la vie le saluait et se multipliait autour de lui. Les femmes à pleins râteaux ratissaient le grain ; quatre chevaux tournaient attelés aux branches du pivot ; les hommes passaient et repassaient portant la paille battue ou les gerbes au bout de leurs crocs d'acier bleu ; d'autres s'élevaient avec le pailler énorme, enfoncés à mi-jambe dans l'or de la paille fraîche ; le petit moulin agitant son clapet, soufflait en arc la balle de froment, comme une queue de comète ; au-dessus d'eux la machine avec ses engrenages et ses volants, tournait, grondait, couvrant de son vacarme le son des voix et des rires et les hennissements des bêtes excitées par le fouet. Partout la joie, partout l'ivresse du bruit et du mouvement.

Un seul homme, au milieu de la ferveur de tous, restait impassible : c'était Julien. Debout à sa place de chef, près de la gueule béante qui broyait la moisson, il recevait les gerbes, les déliait d'un

tour de main, et les poussait, l'épi en avant, le long du plan incliné. La poussière qui couvrait ses cheveux le faisait paraître tout blanc. Ses yeux mornes ne s'allumaient d'aucune flamme quand il les levait. Il accomplissait sans goût sa besogne, ayant la pensée ailleurs. Parfois même, distrait, il oubliait de donner la pâture à la machine, et demeurait immobile, le front penché vers sa maigre poitrine. Alors le bruit des cylindres tournant à vide avertissait les batteurs. Et tous ces gens répandus autour de lui regardaient à la dérobée, d'un air de compassion, le métayer de la Genivière. Ils ne s'arrêtaient pas de travailler, mais, pour une minute ou deux, la joie de l'aire était suspendue.

TROISIÈME PARTIE

XXIII

*A Monsieur Chabersot, officier de l'Instruction publique,
professeur honoraire de l'Université, à Fontainebleau.*

Paris, 10 juin 188...

Mon cher maître et ami,

Depuis bientôt deux mois que vous avez quitté Paris et pris votre retraite, vous vous plaignez que je n'aie pas encore commencé pour vous ce journal intime que je vous ai promis. Accusez la vie assez laborieuse que je mène, l'accablante chaleur, le chagrin que j'ai ressenti de la mort de Jacques, tout excepté l'oubli. Non, je ne vous oublie pas. Chaque jour, au contraire, je vous cherche et vous regrette. Votre voisinage m'était précieux : vous étiez un conseil, une force toujours secourable. Vous m'aviez littéralement sauvé de la misère. Je me rappellerai toute ma vie notre première rencontre, un soir d'hiver, quai du Louvre. Peut-être vous en souvenez-vous aussi, mais ce n'est sûrement point avec cette précision de détails que laisse après elle une tristesse consolée. Je souffrais tant ! Je rentrais, ayant vainement sollicité ici et là une de ces maigres places d'employé de bureau que tant d'affamés se disputent ; je vivais de l'argent prêté par Loutrel ; je travaillais, l'esprit inquiet, une licence problématique ; je voyais s'assombrir et se resserrer jusqu'à m'étouffer cet avenir que j'avais cru si large ouvert devant moi.

Il faisait plus noir encore dans mon cœur que dans cette maison étroite dont je montais les escaliers. Au moment où j'arrivais devant ma porte, quelqu'un sortait de la chambre en face. Je le heurtai. Nous nous regardâmes. Du premier coup d'œil je vis que j'avais affaire à un homme aimable. Il n'était pas fâché de ma maladresse. Le reflet de la bougie qu'il tenait à la main dansait sur son front chauve. Mon voisin de palier me parut très vieux aussi avec sa barbe en collerette, toute blanche, très indulgent surtout, car, au lieu de répondre aux excuses que je balbutiais, il me considérait et devinait mes angoisses secrètes, mon abandon, le besoin que j'avais d'un soutien. Tout autre que lui aurait, avec un peu de compassion stérile, continué sa route. Lui m'interrogea. Il me tint un grand quart d'heure sous le feu de sa bougie et de ses petits yeux mobiles de régent d'étude. Et quand il sut que je me destinais aux lettres, que je commençais seul et à demi découragé ma licence, il me dit avec un sourire, le meilleur que j'eusse vu chez un indifférent : " Nous nous reverrons, mon jeune ami."

Nous nous sommes revus, en effet, mon cher maître, chaque jour et plusieurs heures par jour. Vous avez repris avec moi le rôle de professeur que vous abandonniez ailleurs, vous m'avez prodigué vos trésors de science, de patience et de sévérité. Naïvement, je m'imaginai que vous prépariez le licencié : c'était le journaliste que vous aimiez.

Votre raison pratique a eu bientôt fait de me montrer la vanité de mes ambitions d'écolier. Licencié ès lettres ! docteur ! lorsque je manquais de pain ! Le goût des titres m'a passé lorsque vous m'avez dit un jour : " Écrivez un article. — Et sur quoi ? — Sur ce livre qui vient de paraître. — Comment, monsieur, il est d'un membre de l'Institut ! — Raison de plus. — Qu'en ferez-vous après ? — Écrivez toujours. "

L'article achevé, corrigé, accepté grâce à vous par un important journal dont les bureaux n'étaient pas loin du quai du Louvre, vous souvenez-vous avec quelle impatience de naufragé, chaque jour, je guettais mes deux initiales, comme les voiles du bateau qui devait m'emmener ? Celui-là publié, d'autres ont suivi. Et puis, lorsque l'essai a été jugé par vous suffisant et satisfaisant, le même ami qui avait déjà tant fait pour moi a négocié mon engagement au *Don Juan*.

Alors moi le sauvage et le timide, moi qui, jusque-là, vous avais caché le secret de ma vie, je vous ai tout avoué. Combien d'heures

a-t-elle duré, cette promenade le long de l'avenue des Champs-Élysées, sous les marronniers dont les fleurs pyramidaient, comme de petits sapins blancs ou roses au soleil printanier? Combien? Le temps de tout dire. Vous écoutiez avec la patience de ceux qui aiment. Vous m'avez grondé doucement, pas trop fort pour que je ne perdisse pas toute confiance. Vous avez fait ce qu'aurait fait mon père, sans doute, s'il avait pu comprendre une telle confiance. Pauvre et cher secret qu'une seule personne au monde connaît avec vous : Mélie Rainette, une tisserande du Fief-Sauvin, une fille de mon pays, qui porte un brave cœur, elle aussi, sous sa guimpe de toile blanche.

Quand je vous le disais, marchant près de vous, dans nos longues causeries, vous branliez la tête : " Folie ! disiez-vous, folie ! " Mais vous n'aviez pas la cruauté de me briser cet avenir d'un mot décourageant.

Laissez-moi donc vous en parler encore!

Plus j'étudie cet amour qui s'est emparé de moi, plus je vois qu'il ne ressemble à aucun autre. Les jeunes gens de famille, comme ils se nomment eux-mêmes, nés dans un milieu qui leur suffit, ne connaissent pas cette ambition précoce qui m'a fait sortir du mien; ils n'ont qu'à se laisser vivre et porter par la vie; leur jeunesse n'est troublée par aucune lutte ni par aucune dissimulation; ils jouissent d'elle pleinement, et quand déjà leur voie est tracée, qu'ils savent où ils iront, de quels revenus ils disposent et quel train leur convient, alors ils se demandent qui partagera cette fortune acquise. Leur choix est réfléchi. Mais moi! moi je suis né à ses pieds, dans la terre pénétrée de son nom et qui me le répétait avec celui de mes parents; son château, ses bois, ses prés, ont été mon premier horizon; elle-même a éveillé ma première admiration et le sentiment d'une existence différente de celle de la Genivière. Par elle j'ai entrevu un monde que j'ignorais, et quand j'étais trop petit encore pour l'aimer comme je l'aime à présent, j'aimais en elle la richesse, la beauté, la splendeur élégante de la vie qu'elle représentait.

Et ainsi, peu à peu, les deux grandes passions qui tiennent le cœur de l'homme m'ont attaché à elle : l'ambition et l'amour. Je l'ai aperçue comme le but suprême, comme la récompense éblouissante à laquelle j'atteindraï. L'effort prodigieux qu'il m'a fallu pour monter, je l'ai fait d'abord à cause d'elle et bientôt pour elle.

Faut-il que je l'aie aimée, dites, pour lui avoir déjà sacrifié tant de choses! des affections qui ne se remplacent pas, des camaraderies

ma Vendée, dont l'image est sans cesse devant moi, et la paix, la paix, qui m'eût appartenu sans doute si j'étais resté parmi les miens, braves gens sans ambition, à qui suffisent un printemps pluvieux et l'été sans orages !

20 juin.

Les Laubriet ne sont plus ici, comme vous le savez peut-être : jusqu'en novembre ils habiteront la Landehue.

Et moi, dans ce grand Paris où je suis seul, sans amis, — car Lou-trel n'en est plus un, quoique nous vivions encore sous le même toit, je rassemble les souvenirs de ce rude hiver et de ce printemps meilleur qui vient de finir. Je vois plus nettement l'obstacle, la distance sociale qui me sépare des Laubriet : je me connais mieux et je les connais mieux. Sans doute, dès le début, tout enfant, j'avais compris qu'il y en avait une. Mais laquelle ? Je m'imaginai, qu'une fois bachelier, je serais à moitié route et qu'il suffirait d'avoir fait du latin pour être de leur monde. Je me suis aperçu depuis que la distance en avait à peine diminué et qu'elle était encore longue, longue, presque infinie. Je l'ai mesurée à deux choses, au sourire de vos yeux d'abord, quand je vous ai dit : " M^{lle} Madeleine est riche, sa mère est noble, son père a un château en Vendée. " Puis j'ai été reçu chez eux. Et alors cette impression que votre scepticisme indulgent m'avait donnée, je l'ai ressentie, de plus en plus vive et profonde en les voyant.

La première fois que j'ai rencontré M. Laubriet, c'était en février, le 16. Le lendemain, comme il m'en avait prié, je sonnais à l'hôtel de la rue La Boétie. " Venez le matin, m'avait-il dit, vous êtes sûr de me trouver. " C'était le matin, en effet ; l'heure que les hommes très répandus, comme M. Laubriet, consacrent d'habitude aux affaires et à la correspondance. Tous les effrois de ma jeunesse me ressaisissaient. J'étais si pauvrement mis ! Ma redingote avait si souvent gelé ou mouillé sur mon dos ! Le dédain des domestiques m'humiliait. Le valet de chambre hésitait de me faire monter. " Ce petit Noellet, vraiment ! se déranger pour si peu ! Monsieur était bien bon de le recevoir ! "

Et, en effet, pourquoi me recevait-il ? Je me le suis demandé depuis, et je pense que c'était un peu par bonté naturelle, par souvenir de mes parents, un peu aussi par convenance. Il ne se pouvait guère qu'un propriétaire rural comme lui laissât vivre ou dépérir à Paris, sans s'en inquiéter autrement, un enfant de sa proïsse de Vendée, né dans le rayon de son château, et, de plus, son filleul. L'honneur

de son patronat exigeait qu'il essayât de me dégrossir un peu. Je faisais partie des devoirs sociaux de M. Hubert.

Certes, il les remplissait affablement. Dans ce cabinet où le bruit et le jour mouraient parmi des tentures lourdes et la multitude des objets précieux, où j'entrais comme dans un sanctuaire, il m'accueillait le mieux possible, assis à son bureau, en veston de travail. Je le dérangeais : il avait grand soin de n'en rien laisser paraître. Il se faisait extrêmement simple et familier, cherchant avec un effort d'esprit à peine sensible ce qui pouvait intéresser un homme aussi jeune, aussi peu fortuné et aussi étranger que moi à toutes ses occupations et au mouvement habituel de sa pensée. Même, à deux ou trois reprises, il me proposa délicatement, en termes voilés, une aide pécuniaire dont j'avais grand besoin, et que je refusai pourtant. Il m'encourageait, m'indiquait une solution d'avenir, une place à prendre, avec la meilleure course au gagne-pain où j'avais usé déjà beaucoup de mon courage; il m'invitait à revenir le voir.

Mais pouvait-il m'empêcher d'être gauche et de le sentir? De moi à lui, il y avait une gêne immense, et, malgré tout, il y en avait une petite aussi de lui à moi : cette nuance d'embarras qui s'accuse, entre gens de mondes différents, dès que les banalités sont épuisées. Aucun raffinement d'éducation n'est capable de la dissimuler tout à fait.

Vous ne sauriez croire les révoltes que me laissaient ces premières entrevues, ces questions qui revenaient, toujours les mêmes, parce que, au delà, l'intimité aurait commencé ! Plus d'une fois je me suis dit : " N'y retourne pas. "

Et j'y retournais, poussé par la force persévérante de ma race, ayant déjà réparé les fissures invisibles par où mon rêve s'échappait de mon âme.

Puis, je suis devenu journaliste.

A partir de ce jour-là, un changement s'est produit dans nos relations. Je prenais un peu d'assurance, je possédais un habit, des nouvelles, un titre sans doute un peu vague, journaliste, mais qui sert de passeport quand même. J'étais présentable. La porte du salon s'est entr'ouverte. Jusqu'à-là M. Laubriet m'avait reçu le matin : j'ai été reçu un soir, avec les amis de la maison. J'ai revu M. Laubriet, M^{lle} Madeleine, Marthe... et, grâce peut-être à cette dernière, demeurée très prévenante et attentive pour moi, deux fois encore, pendant ce mois d'avril, le dernier de leur séjour ici, j'ai passé la soirée à l'hôtel de la rue La Boétie.

Là j'ai vu les Laubriet dans leur vrai milieu et sous leur vrai jour. O mon ami, comme votre sourire avait raison! Ce nouveau pas me l'a montré mieux encore.

J'ai trouvé M. Laubriet aussi accueillant que dans son cabinet, avec ces façons de grand seigneur qui sont gênantes pour un pauvre garçon comme moi. Il m'appelait volontiers son filleul devant ses amis : et ce titre seul provoquait chez eux des comparaisons muettes dont je me sentais rougir. Un de ces trois soirs, qui comptent tant dans mes souvenirs, il m'emmena au fumoir, son bras sous le mien, en disant : " Voyons, Pierre, quoi de nouveau au *Don Juan* ? " Mais rien que l'inimitable manière dont il allumait son cigare eût suffi à détruire toute illusion d'égalité si pareille idée me fût venue.

Mme Laubriet n'est pas non plus précisément hautaine. Elle représente à merveille la vieille aristocratie terrienne de chez nous. Au milieu de Paris elle reste Vendéenne, paroissienne du Fief-Sauvin avant de l'être de Saint-Philippe-du-Roule, prodigieusement forte sur l'histoire des guerres locales que ses parents ont faites. Elle considère les paysans comme attachés encore par une sorte de servage honorable à la terre. Le rompre, c'est déchoir. Jamais elle ne comprendra ce que j'ai fait. Un journaliste, eût-il tout le talent et tout l'esprit imaginables, lui semble, comme un musicien, quelqu'un qui joue de quelque chose pour de l'argent. Et la pente naturelle de son esprit, toute vers la campagne, amène toujours sur ses lèvres la même question, avec ce sourire digne dont l'image m'est demeurée présente depuis ma petite enfance : " Eh bien, Pierre, où en sont les récoltes à Genivière ? "

Et Madeleine? direz-vous.

Ermite, qui ne l'avez pas vue et qui ne la verrez pas de longtemps sans doute, retiré que vous êtes dans vos bois de Fontainebleau, imaginez-vous une grande jeune fille aux cheveux dorés dont la tête, un peu hautaine celle-là, repose sur un cou délicat. Les traits sont énergiques et légèrement trop forts, comme chez les Ponthual. L'expression habituelle de ses yeux, d'un bleu gris, est une sorte d'indifférence distraite. Mais qu'un plaisir, un mot original jeté dans la conversation, l'entrée d'un ami ou d'un fâcheux tire M^{lle} Laubriet de ce demi-sommeil, ils s'animent, deviennent d'un vert profond, tantôt impérieux, tantôt caressants. Ses yeux la font superbe d'une beauté d'intelligence et de vie. Elle le sait et s'amuse elle-même de l'effet produit par ces brusques changements de physionomie sur ceux qui l'observent pour la première fois. Jamais je ne l'ai vue

répondre à une fadeur. Mais je l'ai vue sourire d'un beau trait de courage ou d'esprit. Lorsqu'un homme de quelque valeur entre dans le salon, il est rare qu'au bout de cinq minutes elle ne soit pas auprès de lui, en train de causer ou d'écouter. L'intelligence exerce sur elle une fascination. Et c'est par là seulement que je puis m'approcher d'elle. Je travaillerai, j'arriverai, je l'envelopperai dans ma réputation naissante. Quand elle entendra parler d'articles que j'aurai réussis, d'un volume de vers où, nulle part nommée, elle sera partout célébrée; quand je me serai fait une place dans les lettres, alors peut-être se dira-t-elle: "C'est à cause de moi, c'est pour moi!" peut-être, mesurant l'immensité de l'effort, en sera-t-elle touchée.

Elle est toute simple avec moi, elle si fière avec d'autres. Elle n'a pas changé. Je la retrouve telle qu'elle était lorsque, moi sortant de la Genivière, elle du parc de Landehue accompagnée de sa bonne, elle me disait: "Pierre, avez-vous trouvé quelque chose pour m'amuser, aujourd'hui?" et que, m'ayant suivi jusqu'au bord d'un fossé, pendant que j'écartais les ronces, les mains et le cou déchirés par les épines, elle, toute blonde alors comme une petite fée, avançait la tête sans risquer de se blesser, pour voir trois œufs bleus au fond d'un nid.

Quand donc sera-t-elle moins simple? Quand ne serai-je plus pour elle Pierre Noellet de la Genivière?

Tenez, quand M. Laubriet me présentait chez lui à quelqu'un,—j'excepte les artistes, qui font peu de cas des origines, lors même qu'ils en ont une,—tout d'abord, j'aurais juré lire dans les yeux de l'ami un vif désir de me connaître: la main se tendait franchement, l'attitude était sympathique. "M. Pierre Noellet!" Il semblait véritablement que je manquais à la liste de ses relations. M. Noellet, ajoutait-il: "Rédacteur au *Don Juan*," il y avait déjà une nuance qui s'effaçait. Et s'il avait le malheur de dire: "Du Fief-Sauvin," "Ah, très bien!" répondait l'autre. J'apercevais un pli léger au coin de ses lèvres, et je me sentais jugé.

25 juin.

J'étais hier au Salon, et je m'étais assis, un peu las, sur un divan. En levant les yeux, je découvris, dans un coin, tout en haut, un petit tableau si bien perdu vers le plafond, si modeste de dimensions, que certainement un passant sur mille ne l'avait pas remarqué. Ce qu'il représentait? Une femme à demi vêtue de draperies flottantes qui se mirait dans une fontaine. L'invention n'était pas riche, mais le paysage, le ciel avaient une fraîcheur naïve, toutes les feuilles re-

muiaient au vent, la fontaine dormait comme un enfant, avec un sourire ; c'était une œuvre toute jeune. Et j'eus pitié de celui qui l'avait faite, un obscur, un pauvre sans doute, égaré, rudoyé dans la foule des parvenus ou des protégés. Il avait travaillé longtemps, il avait mis dans son tableau tout son cœur, tous ses rêves, une grande expérience. On l'a pendu là-haut, à trois mètres du plancher, où personne ne l'a vu. Il était si content d'avoir été reçu ! Dans quelques jours il viendra décrocher sa toile qui n'a rencontré ni acheteur, ni médaille. L'atelier lui semblera triste, la vie lourde.

De quoi se plaint-il ? N'a-t-il pas figuré dans le même Salon que les plus célèbres et que les plus heureux ?

2 juillet.

Arsène Loutrel m'a quitté, il a loué un appartement dans le quartier latin, sous prétexte de se rapprocher de l'école, ce qui est une pure plaisanterie. Séparation froide, qui nous évitera une rupture violente. Nous étions mal ensemble depuis qu'il a exigé si rigoureusement le remboursement des sommes qu'il m'avait prêtées : son père peut être tranquille, les traditions de si bonne heure inculquées à son fils ont été comprises et retenues. Deux et deux font cinq ; j'ai payé un gros intérêt à un camarade de collège, et nous avons échangé des quittances avec la dernière poignée de main.

Je conserverai pour moi seul les pièces de notre quatrième. J'y retrouve les souvenirs de mes premiers mois et particulièrement le vôtre, et puis je ne suis pas riche, bien que je porte sur mes cartes de visite "rédauteur au *Don Juan*"; enfin l'endroit me plaît : de la chambre de Loutrel devenue la mienne, par-dessus les platanes du quai, je découvre la Seine, le Pont-Neuf et sa petite île verte, l'écluse, et tout le vieux Paris de la Cité que nous regardions ensemble et que vous m'expliquiez, dans cet hiver laborieux et misérable qui eut quelques bonnes heures.

Je travaille là, le matin, je lis, j'écris des articles qui seront refusés par Léonce Gay ou par Thiénard, les deux rédacteurs principaux du *Don Juan*. D'avance je sais que je serai refusé. Mais je m'entête et je recommence, Il y a en moi de cette persévérance des métayers qui resèmeront le même sillon jusqu'à ce que l'herbe ait levé ou que la saison soit trop avancée. Je m'essaye en des genres divers, tâchant de varier les sujets et le style même. A une heure, je m'achemine vers la rue Caumartin. Je monte à la rédaction : il n'y a personne que le garçon de salle, qui me dit : " Voilà M. Noellet qui vient faire sa *Revue de la presse*." Mon Dieu oui, cinquante jour-

naux m'attendent, pilés, en pyramides rectangulaires. Mais d'abord j'entrouve la porte du cabinet de Léonce Gay, et je glisse un de mes articles sous la statuette de femme en cristal de roche qui lui sert de presse-papier ; j'entre aussi Thiénard, et je pose son chien de bronze sur mon second article.

A l'œuvre alors ! Paris, province, il faut tout lire, — et c'est dur ! — éventrer les journaux à coups de ciseaux, classer les fragments, appréciations politiques d'un côté, faits divers de l'autre, enfin coudre les premières lignes d'une phrases qui puisse à la rigueur servir de transition : " La *Justice* se montre sévère pour le discours du président du Conseil " ; " l'*Intransigeant* est impitoyable " , " le *Figaro* ne serait-il pas dans la vérité quand il dit . . . " " Ouvrons maintenant l'*Abeille savoisiennne*." A l'aide de deux pains à cacheter, sur une bande de papier, les petits carrés blancs et noirs s'alignent, comme des dominos. Je ne me doutais pas autrefois que ce fût là le début dans la littérature.

Après dîner je reviens, pour les journaux du soir.

Vers huit heures, les bureaux commencent à prendre vie. Du fond de la salle commune, — où je suis encore seul, — j'aperçois les rédacteurs qui arrivent un par un, terminant le cigare allumé, la copie en poche. Où ont-ils écrit leur petite colonne divisée par trois étoiles en paragraphes sautillants ? Chez eux, dans la rue, au café, au théâtre. Le *Don Juan* se rédige en l'air. Dans la journée on ne rencontre que le garçon de salle et moi. De huit heures à minuit, il y a Thiénard, c'est-à-dire l'homme journal, qui fait toutes les besognes non faites, taille dans le reste, donne au *Don Juan* sa physionomie, revoit les pages, travaille pour quatre et joue à la Bourse. Tous les autres passent. " Bonjour, Thiénard. Tenez, voilà mon courrier . . . mes échos . . . mon carnet mondain . . . ma chronique théâtrale . . . Bonjour, Thiénard, avez-vous une place pour une réclame en deuxième page ? . . . Dites donc, Thiénard, connaissez-vous l'affaire du petit X ? Impayable ! Figurez-vous . . . " Et la porte retombe sur eux. Cette dernière catégorie de gens n'appartient pas à la rédaction. Ce sont les amis à nouvelles, qui montent des grands boulevards, la nuit tombante, contents d'avoir leurs entrées dans un journal assez bien coté dans le monde et facile d'accès, grossissant le moindre bruit de coulisses pour se donner de l'importance, et qui quêtent, en échange, un renseignement sur les courses ou l'original d'une dépêche qui traîne sur les tables. C'est un va-et-vient continu. Les épreuves arrivent de l'imprimerie, le téléphone n'arrête pas de son-

ner. Léonce Gay, tout l'opposé de Thiénard, qui ne bouge pas de son cabinet, court de l'un à l'autre. Il est tout à tous. Il a un air d'officier, comme Thiénard, mais point de cette grosse cavalerie brune, sévère, qui besogne en grondant, avec le geignement du bûcheron : c'est le joli lieutenant blond, rose, rieur, bon enfant et mauvais sujet, qui cause bien, fait des mots, écrit comme il parle, jamais embarrassé, jamais étonné, et, en apparence, jamais pressé.

Dans ce manège où tournent tant d'hommes et tant de choses autour de moi, je demeure au bout de la table verte, sous mon abat-jour, caché derrière mes journaux du soir que je déploie un à un comme j'ai fait pour ceux du matin. Le tourbillon m'effleure et ne me touche pas. Qui s'inquiéterait de ce débutant à 200 francs par mois gagnant sa vie à coups de ciseaux ?

Il passe là, près de moi, certains jours, beaucoup de gens connus dans la politique ou dans les lettres ; connus de tous les autres. Je me les fais nommer. Ils pourraient m'être utiles ; mais si mon ambition n'a pas changé, ma confiance en moi-même a décréu : je n'ose les aborder. Personne ne s'offre à leur présenter un pauvre garçon comme moi.

Et je reste immobile derrière l'écran de mes journaux dépliés.

Quand j'ai collé mon dernier pain à cacheter, il est encore d'assez bonne heure. Je me lève. Et, avant de sortir, j'accroche au passage Léonce Gay. " Avez-vous lu mon article ? — Sans doute — Eh bien ? — Pas assez parisien. " Je frappe à la porte de Thiénard. Il cause avec trois personnes en revoyant la première page toute humide et retombante autour de sa main comme un mouchoir. " Que voulez-vous ? — L'article que j'ai . . . — Je verrai ça demain, le journal est plein.

Demain, je ne sais pas quand ce sera.

Et je sors, et je me laisse emporter par la grande foule, inconnu, noyé, perdu, tâchant de me ressaisir moi-même et d'avoir mon rêve aussi, parmi toutes ces cupidités, toutes ces passions en éveil, tous ces projets ignorés qui me pressent et me coudoient.

. Forestier, forestier, qui le soir, tranquille, le cœur libre, vous reposant de la vie, ouvrez votre fenêtre au souffle qui vient des bois, vous allez me comprendre. Quand j'étais adolescent, dans mes Mauges, et que, ma rude journée finie, je me redressais pour endosser ma veste et retourner à la maison où m'attendait le souper, oh ! quelle aspiration pleine, profonde ! Quelle joie m'en venait au cœur ! Je ne regrette pas la terre. Mais cela !

Étrange effet de ces méditations prolongées ! Quand j'étudie maintenant ma vie passée, elle m'apparaît nouvelle. De toutes petites circonstances auxquelles je n'avais pas pris garde, des mots endormis dans la paix d'un souvenir d'enfant, revêtent un sens à présent qu'ils n'avaient point eu jusque-là, et ma première jeunesse elle-même, cette heure toute pure et innocente où la Genivière ne comptait pas un ingrat, se remplit d'images et de rêves qui troublent l'homme de vingt ans.

Autrefois, à cette époque-ici de l'année, c'étaient leurs premières chasses à eux, et nos premiers labours à nous. O mon vieux maître, vous ne saurez jamais l'étrange sentiment qui me saisissait, moi, tout jeune et paysan, à la voir passer, accompagnée de son père, sur son poney gris. Ce n'était de l'orgueil, l'orgueil d'être de la même paroisse, de son voisinage, de ceux qu'elle connaissait et qu'elle regardait. Car elle n'y manquait guère, et du côté de nos bœufs sa jolie tête d'enfant s'inclinait par-dessus les haies. Mon père soulevait un peu son chapeau et n'y prenait pas autrement garde. Mais moi je suivais des yeux la cavalcade qui trottait vers le rendez-vous, dans l'aube laiteuse. Et mon père criait souvent : " Petit, Nobiais va de travers, gare-là ! " Ces jours-là, d'ordinaire, cela m'enlevait l'envie de chanter, et je pensais au collège.

Les jours fuient. L'époque où Madeleine va revenir s'approche. Je devrais être joyeux, et je ne le suis pas.

J'ai peur de la revoir. Il y a six mois bientôt qu'elle a quitté Paris et qu'elle habite la Landehue ou qu'elle voyage. Je ne sais rien d'elle. Six mois ! que d'imprévu peut tenir dans un pareil intervalle ! Que d'inconnu s'est accumulé entre elle et moi : tout ce qu'elle a vu, pensé, entendu ! La bienveillance apitoyée, hésitante encore dont je bénéficiais auprès des Laubriet ne s'est-elle pas refroidie, évanouie ? Dans ce pays dont je suis le transfuge, je ne manque pas de détracteurs. Presque tous ceux qui m'ont aimé se sont écartés, et certainement aucun ne m'aura servi près d'elle. Mes parents eux-mêmes parleront contre moi . . .

A Paris, le milieu où je vis peut lui faire illusion : c'est le journaliste, l'écrivain, l'homme qui peut-être arrivera, qu'elle aperçoit. Mais là-bas, ma place vide au foyer de la Genivière lui rappellera le paysan. Les chemins, les prés, les masses ombreuses des chênes, l'horizon bleu qu'elle découvre de ses fenêtres ont une voix ; ils m'ont vu tenir l'aiguillon et ramener mes bêtes, un livre sous le bras : ne vont-ils pas le lui répéter ? Je redoute cette trahison des choses là,

bas ; car j'éprouve un plaisir infini à me souvenir de Madeleine enfant, mais je voudrais qu'au contraire, ma jeunesse à moi lui fût inconnue, ou qu'elle pût l'oublier.

Cette après-midi, sorti du journal de meilleure heure que de coutume, j'étais allé au Bois. Je suivais une allée à pied, content de la beauté du jour, bercé par le roulement continu des voitures et le bruit des chaînettes d'acier secouées par les chevaux. Des femmes passaient, nouvellement revenues à Paris, en landaus découverts malgré le vent qui piquait et les feuilles jaunes. L'hiver ramenait les châtelaines. Des pans de fourrures débordaient des portières armoriées. C'était le premier jour du Bois, une fête, un défilé de jolies toilettes, de sourires et saluts de main, de muets compliments d'une voiture à l'autre : on se retrouvait Parisienne, dans le luxe fin de la grande ville, et le Bois lui-même était de bonne humeur d'avoir reconquis son monde.

Tout à coup, deux tailles brunes, deux toques ornées de plumes aiguës : j'ai reconnu Marthe et Madeleine Laubriet. . . Elles ne m'ont pas aperçu. Elle m'ont dépassé au trot relevé de leur équipage, toutes deux droites sur le devant du landau, fraîches comme des provinciales, les cils à demi baissés sous l'averse de rayons qui venait rasant la terre, à travers les branches. Elles ont emporté sans le savoir mes pensées, loin, jusqu'au bout de l'avenue où elles ont tourné, puis dans le rêve, où les visions se prolongent

En rentrant, j'ai griffonné un article, à la hâte, intitulé : " Une première au Bois ". Ma plume courait toute seule. J'écrivais avec ma joie et ce petit brin d'émotion dont il reste toujours quelque chose, comme d'une fleur fanée entre deux pages. Léonce Gay en a lu trente lignes :

— Mais vous y êtes!

— Ça paraîtra?

— Demain matin.

Avant déjeuner, je reçois une carte-télégramme de Thiénard : " Philips est souffrant. Remplacez-le au Sénat. Je me charge de la revue. "

Je pars donc pour le Luxembourg, où je vais faire le compte-rendu de la séance du Sénat, à la place de Philips.

Vous connaissez, mon cher maître, cette galerie où monte et attend, sous l'œil des huissiers, la clientèle sénatoriale : amis, solliciteurs en quête de billets de séance. J'étais là, causant avec un de mes collègues de la presse, quand je croisai, devinez qui? M. Laubriet. Il

quitta le bras d'un sénateur et vint à moi.

— Mon cher ami, me dit-il, j'ai à vous parler. Un instant, si vous voulez bien, et je suis à vous.

En effet, je n'étais pas rendu à l'extrémité de la galerie qu'il me rejoignit. Je l'avais vu aimable; jamais à ce point : il avait un service à me demander.

— Mon cher, m'a-t-il dit, ce pauvre M. est mort.

M. était conseiller général du canton de Beaupréau.

— C'est une grande perte, ajouta le châtelain.

— Et la Landehue? lui demandai-je, et la Genivière? Depuis des mois que je n'ai parlé à personne de la Vendée? Êtes-vous ici depuis plusieurs jours? Comment se porte...

Mais il ne faisait pas attention à ce que je disais, et, préoccupé d'une idée bien différente des miennes, continua :

— Oui, croyez-le bien, personne ne le regrette plus que moi. Mais la terre appartient aux vivants, n'est-il pas vrai?

— Sans doute.

— C'est ce que précisément me rappelait tout à l'heure mon excellent ami G., le sénateur de la Loire-Inférieure. Et figurez-vous qu'il insistait auprès de moi, prétendant que je devais me présenter au conseil général pour remplacer ce pauvre garçon M. . . D'après lui, je suis le seul candidat possible, le seul désigné. . . Et il insistait tellement, tellement. . . Que pensez-vous de l'idée?

Un peu étonné d'être consulté, moi chétif, étonné aussi de cette ambition que je n'eusse pas soupçonnée chez M. Laubriet, je répondis, naturellement, que l'idée était excellente.

Et je lui fis plaisir.

— Eh bien, dit-il vivement il faut prendre les devants. D'autres candidatures pourraient surgir. Je compte sur vous. Un mot dans le *Don Juan* préparerait les esprits. Il s'agit d'être adroit, insinuant, laudatif sans lourdeur, conciliant sans concessions. Et qui mieux que vous. . . vous dont le talent. . . , etc. . .

— Surtout ne me mettez pas en cause : il est entendu que l'idée vient de vous. Est-ce convenu?

Vous supposez bien, mon cher maître, que j'ai promis volontiers mon concours.

Cependant je n'étais pas sans inquiétude sur le résultat de la démarche que j'allais tenter au journal. Le *Don Juan* ne s'occupe pas des clochers de province. Et mon crédit n'y est pas grand. Je ne me voyais pas bien allant frapper à la porte du cabinet de Thié-

nard pour lui dire : " Le conseiller général de Beaupréau est mort. C'est un siège vacant, etc. " Mon article de ce matin a tout sauvé. Léonce Gay m'a paru mieux disposé à mon égard. Et comme il met un peu de tout dans ses *Echos*, j'ai été le trouver. Il m'a d'abord refusé. Quand il a vu que j'insistais :

— Ah çà, Noellet, m'a-t-il dit, vous y tenez donc beaucoup ?

— Plus que je ne puis le dire.

— Pour lui ou pour vous ?

— Pour moi.

— Une affaire d'amour ?

— Peut-être.

Il a eu un sourire singulier.

— Décidément, Noellet, vous devenez tout à fait Parisien. Je vous en félicite. Entendu, mais quinze lignes, vous savez, pas une de plus.

Demain donc M. Laubriet pourra lire dans le *Don Juan* l'entre-filet suivant :

" Nous annonçons, la mort de M. M., en son château de ***. Déjà, paraît-il, les électeurs du canton de Beaupréau se préoccupent de chercher un successeur au noble châtelain, leur conseiller général depuis trente ans. Nous ne nous mêlons pas, d'ordinaire, de ces élections locales. Mais, dans la circonstance, un homme nous paraît si nettement désigné que nous n'hésitons pas à le nommer. M. Hubert Laubriet, le sportman distingué, bien connu de tout ce Paris artiste, membre de la Société des agriculteurs de France, est un des plus grands propriétaires du canton. Très homme du monde, riche, libéral, il serait un candidat merveilleux. Reste à savoir si l'on réussira à vaincre sa modestie et son éloignement de la politique. Mme Laubriet, née de Ponthual, est adorée dans le pays."

J'étais au journal à trois heures ; on me demande au petit salon. M. Laubriet ravi me serre les deux mains : " Tout à fait cela, me dit-il. La note est absolument réussie. Tout s'y trouve. Le mot sur Mme Laubriet est fort juste. Elle en a été très flattée. Vous pourrez vous en convaincre en dinant ce soir à la maison. C'est pour sept heures. En intimité."

Je suis arrivé, sept heures sonnant, rue La Boétie. J'ai trouvé l'accueil de madame Laubriet d'une cordialité plus vraie qu'avant ces longues vacances. Elle ne quitte guère sa grande mine fière, qui, d'ailleurs, lui sied. Mais elle l'avait adoucie pour moi d'un sourire et d'un mot flatteur :

— C'est la note d'un Vendéen qui se souvient, m'a-t-elle dit, et d'un écrivain qui parviendra.

Mlle Madeleine a ajouté :

— Qui est déjà remarqué!

— Oh! mademoiselle!

Elle regardait sa sœur en disant cela, elle avait cet air de ne penser qu'un tiers de ce qu'elle disait, cet air de son monde qui m'a si souvent dérouté et inquiété.

— Mon père, qui est un connaisseur, nous l'a plus d'une fois répété, Pierre. Et nous-mêmes, si mauvais juges que nous soyons, nous nous sommes beaucoup amusées ce matin, Marthe et moi, avec votre " Première au Bois. "

— Vous l'avez lue, mademoiselle?

— Mais oui, Pierre, et ce n'est pas mal du tout. Il y a seulement quelques petits détails de trop. Vous mentionnez, par exemple, comme une nouveauté de la saison. . .

— Pourquoi dis-tu cela, Madeleine? a interrompu Mlle Marthe, Pierre ne peut pas savoir. . .

— Dites, dites, mademoiselle, ai-je répondu, déjà très malheureux et intimidé, vous me rendez service, au contraire.

— Oh! mon Dieu, c'est peu de chose. Vous décrivez deux toques de loutre, ornées " d'une plume aiguë, " que nous avons fort bien reconnues. La pensée était charmante, on ne peut plus aimable. Mais, mon pauvre Pierre, ce sont deux horreurs de l'hiver dernier, dont vous auriez mieux fait de ne pas parler.

J'étais rouge comme un coquelicot; elle l'a vu, et, tout de suite, elle a repris :

— Ne vous troublez pas. Vous n'êtes pas obligé de savoir que ce n'est plus de mode. Nous ne sommes désignées par aucune initiale, et puis la plupart de nos amies, arrivées comme nous la veille, n'avaient pas plus que nous leurs toilettes neuves.

M. Laubriet est rentré là-dessus. Nous nous sommes mis à table. Mlle Madeleine, pour réparer cette petite blessure qu'elle m'avait faite sans le vouloir, sans penser qu'on ne doit pas plaisanter avec les gens de ma sorte, déjà froissés de tous côtés par la vie, m'a fait causer de plusieurs sujets qui rentraient mieux que les modes dans ma compétence: un peu de littérature de théâtre, de chronique parisienne. Je crois que j'ai assez bien réussi. J'avais la petite supériorité d'informations que donne le séjour à Paris sur des châtelaines qui viennent de passer six mois en province. Il y avait sur une table une

corbeille de roses d'arrière-saison apportées de Vendée, légèrement ternies déjà, jolies encore, et conservées peut-être à mon intention. Leur parfum doux, un peu triste me venait, à moi, et me troublait par moment, disposé que j'étais à m'émouvoir de toutes choses. Tandis que M. Laubriet ou Mlle Marthe causait, involontairement mes yeux se reportaient sur ces fleurs qui avaient là-bas leurs tiges, et qui venaient là, comme moi, coupées par la même main sans doute, à peine regardées maintenant. Précisément au-dessus d'elles, de l'autre côté de la table, le beau visage fier de Mlle Madeleine s'enlevait, éclairé par la lumière crue de la lampe. Elle était vibrante d'entrain et d'esprit. Elle avait même une plénitude, une liberté dans la joie qu'aucune nuance de compassion ou de rêve n'atténuait. Je la revoyais petite, déjà insolemment fêtée par la vie, quand elle courait dans nos prés, parmi les boutons d'or que nous nommions des alleluias. Bien d'autres pensées m'entraînaient ; et puis M. Laubriet, d'une question rapidement jetée, me ramenait au présent. Je ressaisissais à grand'peine mon imagination emballée. La conversation était pleine de ces soubresauts.

Pas un mot de la Genivière. Le thème était trop délicat. Par un raffinement d'éducation, toute cette famille qui me recevait pour la première fois à sa table, s'ingéniait à causer d'autre chose. Je le sentais, et une inquiétude en naissait en moi.

Après le dîner, Mme Laubriet s'assit au coin de la cheminée du salon, me fit asseoir près d'elle, et la question jusqu'alors réservée se posa naturellement entre nous deux. Mlle Madeleine, debout non loin, mais presque complètement détournée, maillait un grand hamac dont elle avait accroché le bout à l'espagnolette d'une fenêtre. M. Laubriet et Marthe feuilletaient au piano une partition nouvelle.

(A suivre)

BIBLIOGRAPHIE

NOUVEAU CHEMIN DE LA CROIX. *Méditations par A. B. Routhier.*

Ce petit livre vient à son heure et répond à un besoin. Ce n'est pas à dire qu'il manque des manuels pour faire le chemin de la croix ; mais celui-ci s'adresse précisément à cette classe d'hommes, où il n'est pas rare qu'on tienne en défaveur les méthodes ordinaires et qu'on préfère s'abstenir de cet exercice de piété que de s'y livrer à la manière de tout le monde. Ne semble-t-il pas, en effet, que certains catholiques, et même de bons catholiques, croiraient forfaire au bon ton, s'il nous donnaient lieu de soupçonner qu'ils parlent à Dieu le langage du vulgaire, qu'ils adorent et prient avec la bonnè grosse dévotion des bonnes grosses gens ? Quoi qu'il en soit, ils ne peuvent plus se retrancher derrière le sentiment de leur dignité ; voici un *Nouveau Chemin de la Croix* qui n'est pas un recueil ordinaire, ni ne parle le langage du vulgaire. Comme tant d'autres manuels, il unit à la piété une belle hauteur de pensée et de sentiment, mais il s'en distingue par l'imprévu des réflexions, par la nouveauté des rapprochements et des aperçus, en un mot par le point de vue. Ce point de vue qui, tout en restant pratique, se prête de bonne grâce aux plus hautes spéculations l'auteur le révèle dans ses *Réflexions préliminaires* par ces quelques mots :

“ Le chemin de la vie est un chemin de croix . . . Entre les diverses stations de la *Voie douloureuse* et les différentes étapes de la vie humaine, il y a de remarquables ressemblances et d'harmonieux rapports. La raison en est bien simple : c'est que, pendant sa Passion, Jésus laisse voir tout particulièrement son humanité . . . C'est donc en ce moment de sa vie que Jésus personnifie mieux l'humanité, c'est à ce moment qu'il ressemble davantage à chacun de nous ”.

Voilà l'idée-mère. Elle est développée avec bonheur, souvent avec onction, dans les quatorze stations du *Chemin de la Croix*. Voici à l'appui quelques paroles de la *Méditation* pour la quatrième station, où Jésus, après sa première chute, rencontre sa très sainte Mère.

“ Dans l'abattement qui suit la chute, il faut quelque chose qui reconforte. Sans doute, il était triste pour Jésus de rencontrer sa mère dans les douloureuses circonstances où il se trouvait. Et cependant, au milieu de tous ces ennemis qui l'accompagnaient en vociférant, ce dut être un soulagement d'apercevoir tout à coup l'angélique figure de sa mère bien-aimée. Il s'en allait mourir, et, cette dernière rencontre sur terre avec celle qui lui avait donné la vie, fut sans doute sa dernière lueur de bonheur en ce monde. Mais en même temps il a dû puiser dans la vue de cette mère intrépide, qu'aucun obstacle n'arrêtait, un nouveau courage pour accomplir son sacrifice. Rappelez-vous les souvenirs de votre première chute, et

vous y trouverez quelque scène analogue. Dans les jours de stupeur, de tristesse et de remords qui ont suivi, vous avez aussi rencontré votre mère ; ou, si elle était loin de vous, dans un monde meilleur, peut-être, vous vous êtes souvenu d'elle et de ses enseignements . . .”.

Il est inutile de poursuivre le parallèle : on voit quel vaste champ la pensée peut parcourir. Une théologie sévère pourrait relever, par-ci par-là, certaines phrases d'une précision douteuse ; mais il serait oiseux de s'y attarder. D'ailleurs l'ouvrage est revêtu de l'*imprimatur* de S. Em. le cardinal Taschereau, et puis la critique ne se fait-elle pas une loi de prendre les paroles d'un auteur dans le sens favorable à la vérité autant que cela se peut et de n'imputer d'erreur qu'à la dernière extrémité ? Nous aimons mieux reposer notre esprit sur les pieux sujets qui se détachent en si beaux reliefs des tableaux de ce nouveau *Chemin de la Croix*.